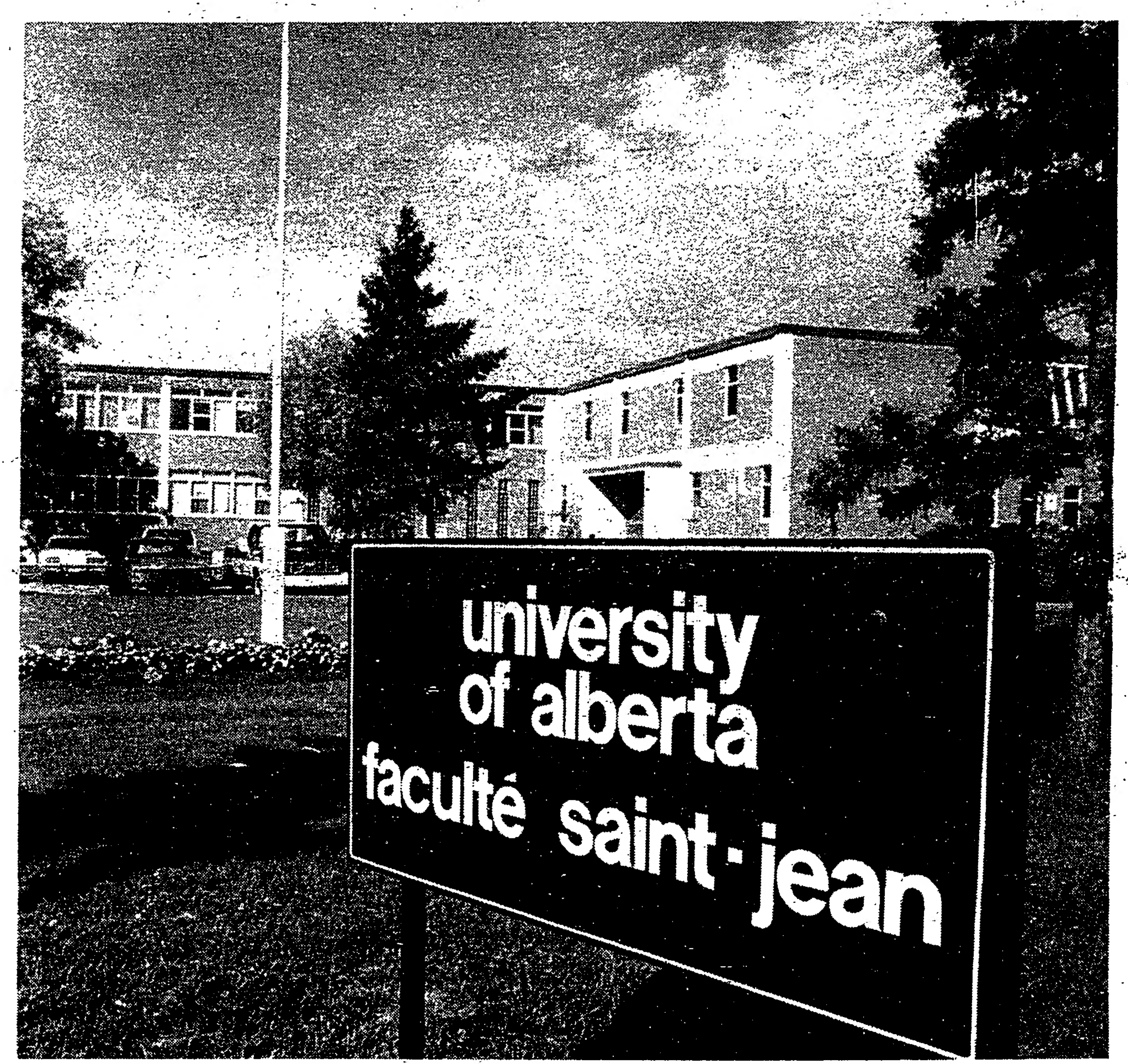




Sommaire

Nous n'avons pas pu , cette semaine, publier l'horaire de télévision qui, dû à un caprice des postes, ne nous est pas parvenu.

La Rédaction

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

Rp. Oblat Provincial G.
9916-110 rue
Edmonton 10, Alta
T5K 1J3

L'inauguration officielle de la Faculté Saint-Jean est pour bientôt.

La Faculté Saint-Jean célèbrera officiellement son intégration à l'université de l'Alberta le 4 mai.

"Le but de cette journée est de marquer de façon toute spéciale l'inauguration officielle de la Faculté, de remettre des doctorats honorifiques à deux personnalités canadiennes bien connues et d'honorer la classe des finissants de cette année" a déclaré au FRANCO le directeur de l'information, Monsieur Col Sissons.

En effet, le groupe des 29 finissants de cette année est le premier depuis que le Collège a accédé aux rangs de Faculté Bilingue de l'université de l'Alberta en automne 1977.

Commme le faisait remarquer le Père Paul Poirier, ancien recteur, lors de la vente et du transfert du Collège à l'université de l'Alberta en 1976, "...c'est une histoire tumultueuse et rapide que subit le Collège depuis 5 ou 6 ans.

"Le pensionnat disparaît en 1970, l'intégration académique à l'université de l'Alberta a lieu en 1970, le transfert du secondaire à l'Ecole J.H. Picard s'effectue en 1972. Et maintenant, des nouveaux propriétaires prennent la place des Oblats qui ont été les propriétaires depuis la fondation du Collège en 1908."

Dans cette même allocution, le Père Poirier commentait ainsi la décision du gouvernement de l'Alberta d'acheter le Collège et de le transférer à l'université de l'Alberta:

"Au cours des années 1968-69, les Pères Oblats prirent une décision qui orientait le Collège de façon décisive. Les Pères Oblats acceptaient facilement une recommandation de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme du début des années 60 qui préconisait une alliance moins étroite entre le fait français et le fait catholique. Les Oblats sentaient également que la population desservie par le Collège voulait avant tout une institution post-secondaire bien intégrée dans le système d'éducation de l'Alberta. Des indications existaient déjà permettant aux Pères Oblats de croire que la Commission des Ecoles Catholiques de la Ville d'Edmonton construirait une école secondaire qui regrouperait les garçons des classes secondaires qui étudiaient au Collège; en d'autres mots, le secteur du secondaire était appelé à disparaître (ce qui arriva en juin 1971). De plus les Oblats prévoyaient que dans un avenir rapproché, ils n'auraient ni les ressources financières, ni le personnel requis pour bien gérer l'oeuvre du Collège. Les Oblats décidèrent alors d'entreprendre des démarches en vue d'intégrer académiquement le Collège à

SUITE PAGE 2

Editorial

Maxim Jean-Louis



UN MYTHE FANÉ

"Le salut des Canadiens français, qu'ils vivent au Québec ou hors Québec ne peut être assuré que par un Québec fort"

Cette remarque faite par un conférencier du Club Richelieu d'Edmonton (voir article ci-dessous) est devenue une sorte de credo auquel tous, québécois, francophones hors Québec et même certains anglophones adhèrent avec enthousiasme.

Que le salut des Canadiens français qui vivent au Québec ne puisse être assuré que par un Québec fort, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Depuis nombre d'années, les différents gouvernements qui se sont succédés au Québec et les citoyens québécois ont présenté des arguments fort convaincants qu'il est inutile de répéter ici.

Mais, peut-on dire autant du sort des Canadiens français hors Québec?

Comment est-ce qu'un Québec fort peut-il assurer le salut des Canadiens français hors Québec?

On connaît bien le raisonnement d'après laquelle les francophones hors Québec seraient une sorte de "colle" dans la mosaique canadienne. Que leur maintien et leur épanouissement serait une preuve très tangible qu'on pourrait offrir aux québécois, leur démontrant qu'il est possible d'être francophone partout au Canada.

On se le répète à qui mieux mieux, un peu pour masquer le vide de la situation.

Le fait reste que les québécois, du moins ceux que l'auteur de cet article a rencontrés, sont à peine conscients qu'il existe des francophones en dehors de la province du Québec. D'ailleurs, en quoi cela peut-il bien les intéresser?

Comme le dit très bien, M. Tremblay dans sa conférence au Club Richelieu, ce que les québécois veulent, c'est la Force, le Pouvoir, la force et le pouvoir de décider ce qui est bon pour eux." Le problème, le seul problème, c'est la forme politique prendra cette aspiration: une province forte ou un état indépendant?

Il faut mal connaître les québécois pour penser que l'argument selon laquelle il est possible d'être francophone d'un bout à l'autre du pays va les influencer outre mesure. Ce raisonnement présuppose que l'interlocuteur sente le besoin de sortir de sa province. Or, les canadiens, québécois ou non, sortent très peu de leurs provinces maternelles.

Faut-il aussi que les franco-albertains, les franco-colombiens ou les fransaskois se définissent en termes du Québec? Même le terme "francophone hors Québec" indique un malaise. Ne peut-on pas tout simplement être franco-ALBERTAIN? ravaillais à l'origine, m'a confié le projet. Je pense à présent avoir atteint mon but, et je suis satisfaite."

Bloc notes

What does Quebec want ?

par MAXIM JEAN—LOUIS

Le Québec a évolué à un rythme accéléré depuis 1960. Un choix dramatique est proposé aujourd'hui aux Québécois, choix qui doit se faire en vue d'un Québec fort, gage de la survie du fait français en Amérique. L'existence des francophones hors Québec ajoute au dramatique de la situation, selon M. André Tremblay.

Prenant la parole, mardi soir lors du dîner bi-mensuel du club Richelieu d'Edmonton, ce fonctionnaire haut placé au Ministère de l'Education du gouvernement du Québec, a expliqué l'importance pour le Club Richelieu de "transcender les passions et les frontières politiques pour maintenir un lien solide et fraternel entre les francophones du monde"

M. Tremblay, qui est aussi un administrateur du Richelieu International, a précisé l'objectif principal de ce club social qui est "l'épanouissement de la personne." Epanouissement de la personne veut dire compréhension, tendance à l'équilibre". D'où sa constatation qu'un "groupe qui se donne un tel objectif, n'a pas le choix. Il accepte de se préoccuper de tous ses membres, quelles que soient les différences qui puissent les caractériser."

A ce chapitre, il a laissé entendre "qu'il y a de la place au sein du Richelieu pour des Canadiens français d'options politiques différentes, pourvu que le Club ne leur serve pas d'arène. Ceux dont l'objectif primordial est l'engagement politique, qu'il soit social, racial, national ou de parti, devaient adhérer aux groupements qui poursuivent cet objectif et y militer. S'ils sont capables de faire la part des choses, rien ne les empêche d'ailleurs d'adhérer à la fois au Richelieu et à d'autres associations."

Cette mise en garde de M. Tremblay concluait un exposé d'une demi-heure au cours de laquelle il s'était appliqué à dresser un sinon tableau de la révolution "tranquille" du Québec dans les domaines de l'éducation, des services sociaux et de l'économie. Devant les pas de géant qu'a fait cette province dans ces trois aspects vitaux de la vie sociale, et ce, depuis une vingtaine d'abbées , M. Tremblay n'a pu s'empêcher de faire remarquer, pince-sans-rire, "réellement, ce n'est pas une révolution très tranquille."

C'est en fait une réponse sans équivoque au fameux: What does Quebec want? qu'a donnée M. Tremblay.

Avec une objectivité voulue, travaillée, dans un texte où on sentait que chaque mot était bien pesé, c'est-à-dire ce "québécois au sens le plus authentique du terme, c'est-à-dire un francophone vivant dans la ville du Québec" comme il s'est lui-même décrit au début de son discours, n'a pas mâché ses mots pour dire que ce que les québécois veulent, c'est ce qui leur est nécessaire. C'est la Force, le Pouvoir, la force et le pouvoir de décider ce qui est bon pour eux."

D'ailleurs "il y a une certitude: le salut des Canadiens français, qu'ils vivent au Québec ou hors Québec, ne peut être assuré que par un Québec fort, mais des Québécois fiers de leur culture et il faut entendre non seulement un gouvernement fort, mais des Québécois fiers de leur culture, maîtres de leur langue, agressifs en affaire et au sens social aiguisé." a insisté M. Tremblay.

Un fait intéressant, ce fonctionnaire haut placé dans le Ministère de l'Education du Québec n'a pas du tout fait allusion à la Loi 101 du Québec. On se souviendra que cette langue avait créé un émoi dans tout le pays. Elle stipule que seuls les enfants dont au moins un des parents a été éduqué à l'école anglaise auront droit à l'école anglaise. En d'autres mots, tous les immigrants qui ne sont pas de souche anglaise devront envoyer leurs enfants à des écoles françaises.

Faculte Saint-Jean SUITE DE LA PAGE 1

l'université de l'Alberta. Ceci fut fait en novembre 1970 avec la création du Collège Universitaire. Les Oblats acceptaient de perdre l'autonomie dont ils jouissaient lorsque le Collège était une institution privée à caractère confessionnel pour que l'institution profite des avantages, des ressources et du prestige qu'offre l'université de l'Alberta.

"A la mi-janvier (1976), le Ministre de l'Eductaion Supérieure. Monsieur A.E.Hohol, annonçait que le gouvernement de l'Alberta s'engageait à acheter le Collège Saint-Jean et de le transférer à l'université de l'Alberta pour que cette dernière continue d'offrir une formation universitaire et offre des cours d'extension. Ceci voulait dire qu'une formule acceptable , tant aux Oblats qu'au gouvernement avait été trouvée. Cette formule nous permet d'entrevoir non seulement la survie mais également le développement de l'oeuvre française et culturelle du Collège comme institution post-secondaire."

Aujourd'hui, la Faculté Saint-Jean offre des cours menant au baccalauréat-ès-arts, au baccalauréat-en-éducation et au baccalauréat-ès-sciences. Plus de 200 étudiants fréquentent cette institution qui se spécialise de plus en plus dans la préparation des futurs enseignants.

Madame Antonine Maillet, auteur bien connu de LA SAGOUINE et le Père Arthur Lacerte, ancien recteur du Collège Saint-Jean recevront chacun un doctorat honorifique à une "collation" extraordinaire de la Faculté, le 4 mai à 16 heures.

Monsieur Myer Horowitz, président de l'université de l'Alberta sera le conférencier au banquet. Un grand bal clôturera la soiré qui aura lieu à l'hôtel MacDonald d'Edmonton.

Maxim Jean-Louis

Le Franco-Albertain

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

DIRECTEUR—REDACTEUR EN CHEF Maxim Jean-Louis

ADMINISTRATRICE Francine Gagné

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal

PUBLICISTE Maxim Jean-Louis

MONTAGE Anna Nowakowski-Hayes

SIEGE SOCIAL : 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

TELEPHONE : 422-0388 424-9388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an
$20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

Culture

La gérante du Carrefour démissionne

par SYLVIE POLLARD KIENTZEL



Marie-Andrée, pourquoi nous quittes-tu?

Et oui malheureusement, Marie-Andrée Lasalle, la gérante du Carrefour, va nous quitter. C'est après onze années au service de la Francophonie d'Edmonton qu'elle partira très prochainement vers l'est. Bien que la date du départ ne soit pas encore précise, il n'y a aucun doute, Marie-Andrée, les valises sous les bras, s'en va.

Déjà cette année, on avait pu remarquer, pour ceux qui la connaissent bien, un certain recul, non pas vis-à-vis de son travail, certes non, mais de toutes ces activités francophones dont elle faisait autrefois partie. Marie-Andrée Lasalle est fatiguée. Elle le sait, elle le sent. Elle a besoin d'autre chose, et s'est vers cette autre chose qu'elle va maintenant se diriger. Pourtant, pour elle le mystère demeure; quelle sera son occupation future,que lui réserve donc cet avenir que seul le fil du temps dénonce?

Cette saison, en se joignant au Théâtre Français d'Edmonton, Marie-Andrée nous a laissé croire à un nouveau départ parmi nous. Et bien non, il n'en sera rien. Malgré ses projets de mise en scène qu'elle aurait aimé pouvoir réaliser au sein de ce petit groupe théâtral, elle a subitement décidé de plier bagage. Les Albertains francophones qui ont eu la chance de la voir dans l'une des deux pièces auxquelles elle a participé, soit "Le Temps d'Une Vie" de Roland Lepage, et le "Canard à l'Orange" de William Douglas Home, la regretteront vivement. Car il n'est pas de secret que sans Marie-Andrée LaSalle et sans Norman Bélanger, l'interprétation de la dernière pièce du TFE eut été de bien médiocre qualité.

La regretteront aussi tous ceux qui, assoiffés de lecture se retrouvent dans le petit magasin au coin de la 109 ième rue et de l'avenue Jasper, où l'on y découvre du livre d'enfants au livre de philosophie.

Mais le regret de ce départ ne semble qu'être nôtre. Marie-Andrée, elle est satisfaite: "J'ai pris le Carrefour à coeur, nous a-t-elle confié, je m'étais secrètement donnée sa complète organisation pour but. Il me paraissait absolument abbérant qu'avec l'importance, sans cesse grandissante, du nombre des Canadiens français dans l'Ouest, il n'y ait aucune librairie française dans les environs. Aussi ai-je été heureuse lorsque l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, pour qui je travaillais à l'origine, m'a confié le projet. Je pense à présent avoir atteint mon but, et je suis satisfaite."

Oui vraiment, Marie-Andrée La Salle a de quoi être contente de la tâche qu'elle a accomplie, puisqu'aujourd'hui, trois années seulement après la date de sa fondation, Le Carrefour compte neuf succursales. "Je me retire maintenant, a-t-elle ajouté, parce que ce que j'aime, c'est avant tout créer, organiser. Si je reste, dans très peu de temps, je le sais, je deviendrai une libraire, j'aurai l'impression de m'endormir sur mes lauriers."

Avant de partir, Marie-Andrée prendra en charge ses deux dernières responsabilités. En effet, mardi prochain, elle fera un premier voyage dans l'est pour assister à un salon de livres, puis, de retour à Edmonton, entraînera la nouvelle gérante du Carrefour. Nous la reverrons donc, sans doute pour la dernière fois, à la Cabane à Sucre qu'elle ne manquerait pour rien au monde. Après tout, lorsque l'on a passé onze ans de façon active à Edmonton, on devient bien un peu Albertain de coeur.

Le remplacement n'a pas encore été fait, bien que prévu. Une première sélection sera effectuée par lAssociation Canadienne-Française de l'Alberta et c'est le comité du Carrefour qui prendra la décision finale.

Bien qu'Edmonton aurait vite fait de lui trouver une autre occupation, Marie-Andrée LaSalle retourne vers les siens. On ne résiste pas à l'appel du pays, tôt ou tard, il faut qu'on s'en retourne. C'est dorénavant Montréal qui appréciera son besoin d'organiser et sa vive efficacité, à n'en juger que par le Carrefour.Et c'est aussi sur les scènes d'un théâtre de cette même ville qu'elle choisira de se produire une prochaine fois, en amateur toujours, car le professionnel l'effraie. Et puis, qui sait, avec le temps, peut-être nous reviendra-t-elle un jour...

Renouveau au Comité Culturel

par HUGUETTE GRENIER

Falher

Le 3 avril dernier avait lieu une réunion extraordinaire du comité culturel régional au Centre Notre-Dame de la Paix, à Falher.

assistaient à cette rencontre, les membres du comité, les présidents de différents organismes francophones: de lAssociation Canadienne-Française de l'Alberta, Madame Marie-Paule Boulet vice-présidente, Monsieur Valère Grenier ancien président et Monsieur Léo Bosc Directeur général.

Le but principal de cette rencontre était de faire prendre connaissance aux personnes présentes d'un document de travail

préparé par Madame Thérèse Bégin, présidente du comité culturel.

Ce document se voulait d'abord une observation de la situation particulière dans laquelle le comité culturel régional doit évoluer: - l'étendue du territoire -les structures -les besoins actuels de la région -la mentalité particulière

Venait ensuite quelques suggestions pour de nouvelles structures; enfin un plan d'action assez bien défini. Ce document, présenté à titre de suggestions, a été qualifié de très positif par plusieurs personnes.

Etant donné l'ampleur de ce travail, un comité composé de trois personnes a été formé pour en faire une étude plus approfondie. Sa tâche sera de préparer un document contenant toutes les recommandations devant être soumises au comité régional de lAssociation Canadienne-FRancaise de l'Alberta.

Ceci devrait être fait vers le début de juin.

Le Cercle Molière à Morinville

par LOUIS LECLAIR



Suzanne Jeanson, interprétant le rôle de Brenda, une chanteuse de bar, a tout un répertoire de chansons et quelle voix

Morinville

Le Cercle Molière, une troupe de comédiens de Saint-Boniface au Manitoba, fait sa tournée dans l'ouest canadien. A Morinville, plus de 200 personnes sont venues de tous les coins de la régionale pour apprécier un moment de détente, de comédie et de satire. La pièce nous permet d'identifier avec certains personnages et même de se mirer. Le texte est adapté au contexte provincial; au Manitoba, on parle de LA LIBERTE, en Alberta, on mentionne plutôt LE FRANCO-ALBERTAIN, la ville d'Edmonton et l'Association Canadienne-Française de l'Alberta; un détail qui nous embarque; on a l'impression d'y participer.

Le choix du thème francophone et du nom de la pièce "O.K.D'ABORD" sont si appréciés que les gens en sortant de la salle et en se rencontrant dans la rue se taquinent en se saluant "O.K. D'Abord."

On a eu l'impression que les spectateurs partagent le même avis que les comédiens; une bombe felquiste affreuse comme elle pourrait être réveillerait peut-être nos francophones de l'ouest. Le méli-mélo d'anglais et du français dans le rôle de Brenda, source de comédie est aussi un phénomène commun chez nous, les francophones de l'ouest. On a ri de bon coeur et ceci de nous-mêmes mais non sans être piqués par ces mêmes choses qui nous ont fait rire au départ.

O.K.D'ABORD est une pièce franchement réussie. La mise en scène, le décor, les costumes, la musique, le choix de chansons, enfin tout est bien exécuté Monsieur Edouard Houle, président du conseil régional de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta pour Morinville-Legal se dit satisfait de la participation du public. C'est tout à fait le genre de programme que le conseil régional cherche à promouvoir.

et à Donnelly

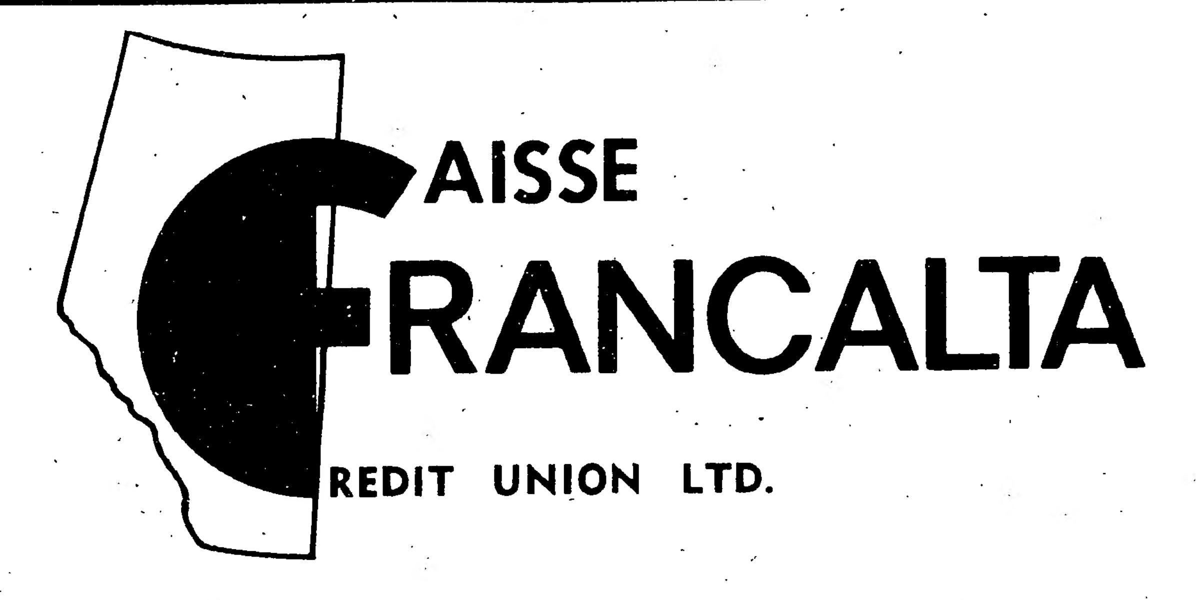
par RAYMONDE AUBIN

Ceux qui ont parcouru plusieurs milles pour assister à la îèce "OK D'ABORD" présentée par la seule troupe francophone professionnelle de l'ouest, n'ont, certes, pas regretté les distances parcourues. La soirée fut des plus agréables.

Les artistes du Cercle Molière de Saint-Boniface ont vite gagné la sympathie de quelques cent personnes présentes au spectacle. C'est dire que ces comédiens de l'ouest, des minoritaires tout comme nous, ont soulevé nombre de problèmes que nous connaissons bien; entre autre l'assimilation. Les auteurs manitobains ont su introduire de la satire, de l'ironie dans le contexte actuel de la vie au Canada. C'est une pièce bien de chez-nous au temps présent.

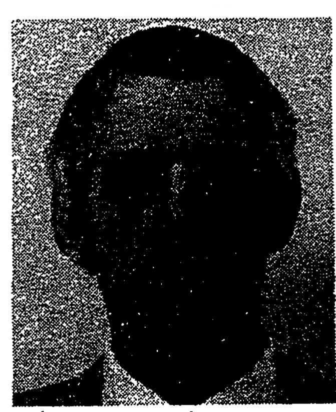
Chapeau bas aux deux dames qui ont joué les rôles principaux. Elles ont bien amusé l'auditoire par la vivacité de leurs gestes et de leurs réparties.

L'homme sage parle lentement et à voix basse. Les vérités qu'il dit rassurent. Qu'il hausse le ton et gesticule, et voilà des vérités qui inquiètent.

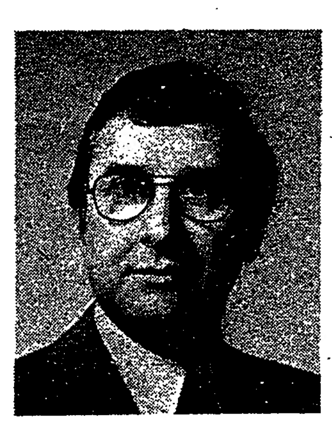



Ernest LeFebvre
président

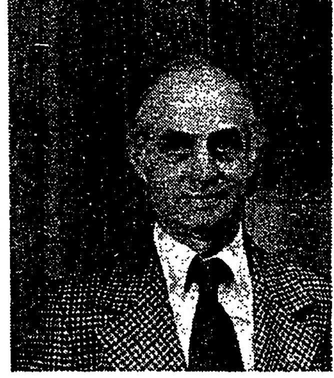

Claude Prefontaine
vice-président


Maurice Allard


Jacques Bernier


Emilien Dupuis


Fernand Forest


Oscar Labrie


Roland Pelletier


Hector Therrien


Roland Turcotte

Bureau de direction 1978-1979

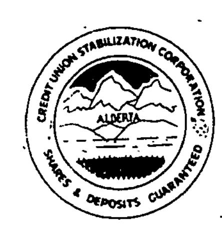
Des moyens pour chacun, des droits pour tous

Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, des gens de chez-nous, désireux de prendre leur sort en main, se sont donné des institutions financières: les caisses populaires.

La caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit qui offre aux individus, aux familles et aux collectivités des moyens de satisfaire leurs besoins.

La caisse populaire, un moyen de progrès économique et de développement social au service de tous et de chacun.

Exercez vos droits, devenez membre actif de votre caisse francalta.



101-10105 — 109 rue
Edmonton
Tél: 428-1288

8806 — 92 rue
Edmonton
Tél: 465-9791

C.P. 537
Falher
Tél: 837-2227

Riverdrive Mall
Peace River
Tél: 624-1182

Agence à:
St. Isidore et
Donnelly.



" OK D'abord " ça marche

par HENRI LEMIRE



Irène Mahé et Suzanne Jeanson dans la pièce "OK d'abord"

Bonnyville

Environ 300 jeunes francophones et anglophones ont ri du début jusqu'à la fin lors de la présentation de la pièce "OK D'ABORD" ay gymnase de lécole Notre Dame Junior High.

Cette pièce, écrite par un franco-manitobain, fut présentée par le Cercle Molière, une troupe de théâtre de Saint-Boniface.

Dans la soirée, les comédiens sont joué une deuxième fois. On comptait quelques quatre-vingt personnes malgré une partie de hockey des Pontiacs.

Avis aux vendeurs de culture: vendez nous des spectacles "populaires" et pas trop lourds. Vendez nous des gens de chez-vous, e.g Boîte à Popicos, ou près de chez-nous. Vendez-nous des spectacles dans les écoles. Vendez-nous de la culture pendant les quatre saisons, pas toujours le printemps.

AVIS DE CONVOCATION

Veuillez prendre note que la prochaine assemblée du Conseil général de l'ACFA aura lieu le samedi, 28 avril 1979 à 9h, au "West Ballroom" du Holiday Inn, 100e Avenue et 107e Rue à Edmonton.

A TOUS LES AMATEURS DE HOCKEY

Inscrivez-vous à l'Ecole de Hockey Fransaskoise.

Lieu: Collège de Gravelbourg

Programme: dix jours d'entraînement , quatre heures de patinoire par jour, basketball, racquet bali, soccer, natation activités culturelles.

Le camp recevra la visite d'une étoile de la Ligue Nationale de Hockey

Prix d'inscription: $200.00 pour le stage, logement et repas inclus.

Pour toute information, communiquez avec:

Projet d'été
Bureau de l'A.C.F.C.
2604 rue centrale
Régina, Sask.

Le ressac contre le bilinguisme est disparu...enfin presque ! Conclut la Presse Canadienne

Actualités

par MAXIM JEAN-LOUIS

"Le ressac contre le bilinguisme est disparu...enfin presque"

C'est le titre d'un article paru dans la Presse Canadienne que note que "jusqu'à maintenant dans la campagne électorale, on n'a pas assisté au ressac contre le bilinguisme qui avait failli conduire Monsieur Trudeau à la défaite en 1972. "Il en va de même pour le leader progressiste-conservateur, Monsieur Joe Clark, qui a été applaudi dans sa ville natale de High River, en Alberta, pour avoir parlé français."d'ajouter la Presse Canadienne.

En effet"au milieu de presque tous ses discours dans les provinces anglaises, le premier ministre Trudeau dit:" Je sais qu'il y a des gens qui parlent français ici"

"Que ce soit dans les Maritimes ou dans l'Ouest, il prononce alors quelques mots en français, aux applaudissements de la foule.

"Monsieur Clark est qu'il appuyait la Loi sur les Langues Officielles et qu'il ne partageait pas l'opinion de l'ancien ministre libéral James Richardson sur le bilinguisme, même si M. Richardson appu e un candidat conservateur.

"Il y a évidemment des exceptions. Comme cette vieille dame qui, à Victoria, a blâmé M.Trudeau pour les millions de dollars qu'il consacre au bilinguisme, mais ne verse pas assez d'argent aux anciens combattants, selon elle.

"Il arrive également que M. Trudeau, au bout de cinq minutes de discours en français, se fait dire: "Parlez-nous donc des Anglais au Québec."

"On fait allusion à la loi 101, qui ne permet pas aux personnes originaires des autres provinces qui s'établissent au Québec d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

"M. Trudeau profite alors de l'occasion pour demander à ses auditeurs ce que eux, dans leur région, ont l'intention de faire pour leur minorité de langue française.

"Il ne demande pas aux gens d'apprendre le français, mais bien de mettre des écoles françaises à la disposition des francophones partout où le nombre le justifie.

"M. Trudeau ne se limite pas au fait français. A Sydney, en Nouvelle-Ecosse, il a prononcé quelques mots en gaélique. Il a dit respecter les origines écossaises de ses auditeurs et il leur a demandé de respecter ses origines françaises.

"M. Clark, quant à lui, n'a pas hésité à réprouver la position de l'ex-ministre libéral Richardson, fondateur de "Canadians for One Canada".

"Ce groupe prétend que l'anglais est la seule langue officielle du Canada et que le bilinguisme n'est requis qu'au Québec."

Le Carrefour-sud

est à la recherche

d'un\e\employé\e\ à temps partiel

- Maîtrise du français et de l'anglais
- Doit aimer le livre
- Expérience de ventes et de bureau préférable
- Salaire à négocier

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUEZ AVEC LE
CARREFOUR-SUD tél: 469-8240
9208 - 88e avenue
Edmonton

Actualités

Du miel pour les oreilles

par HENRI LEMIRE



1ière rangée de g à d.
Tanis Weinburger, Sylvie Hamel, Mélanie Hamel, Kim Schmidt, Colette Dumont, Jennifer Borders, Nicole Bélanger
2ième rangée de g à d.
Arthur Redillas, Anik Champagne, Laurie Toews, Colette Anctil, Heather Hamel, Bill Hesson - absente, Sherry Kahanashyn

Bonnyville

Une salle bien remplie d'élèves, de parents et d'amis a chaleureusement applaudi vingt-cinq jeunes de trois écoles de Bonnyville lors de la Soirée de présentation oratoire au gymnase de l'école Notre Dame Junior High.

C'est la deuxième année que le Cercle Pie XI de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta organise une soirée de déclamation plutôt qu'un concours oratoire. Chaque jeune a reçu un certificat de participation.

Le concours s'adresse aux élèves des programmes de français langue première et langue seconde des écoles Elémentaire, Intermédiaire et Secondaire de Bonnyville. Cette année, l'école de Fort Kent n'a pas participé à la soirée.

Les buts de cette activité sont d'apprendre aux élèves à bien s'exprimer en français; de développer une diction claire et agréable; de cultiver la mémoire; d'enrichir le vocabulaire et de développer la maîtrise de la langue.

Les adjucateurs étaient Francine Charron de CBXFT, Guy Goyette et le docteur Jean-Laul Bugeaud qui a fait des commentaires au sujet des présentations.

La maîtresse de cérémonie était Claudette Proulx qui est la présidente de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta, chapitre de Bonnyville.

En plus des récitations, la classe de troisième année de soeur Colette Pelchat a présenté un coeur parlé, Carole Croteau a aussi présenté une chanson, Lise Hamel a joué un morceau de piano et la chorale de Laurier Hamel, Jeunesse '72 a interprété quelques chansons.



de g. à d.
Jean-François Bugeaud, Aline Viel, Joanne Chyz, Suzanne Sylvestre, Jewel Chyz, Claudine Lajoie, Barbara Leblond, Nadine Champagne, Roger Bourbeau, Jean Moquin

Premier octroi: Fonds Soeur Méderise Lessard

Soeur Méderise Lessard se retirait en juin, 1978, après quarante ans de dévouement dans les écoles de l'Alberta. Pour honorer et remercier Soeur Lessard lors de sa retraite, un fonds fut établi en son nom. Le but du Fonds est de commémorer la contribution de Soeur Lessard en offrant un octroi de livres de bibliothèque pour les écoles Catholiques de l'Alberta. Le premier octroi de livres de bibliothèque français, parvenant du Fonds Soeur Méderise Lessard sera décerné à l'école choisie, au mois de juin 1979.

Les écoles qui pourront profiter de cet octroi seront celles qui ont le français comme langue principale d'enseignement, ou un programme d'immersion où au moins cinquante pour cent du curriculum est offert en français.

Les dons reçus par le Fonds Soeur Méderise Lessard furent nombreux et généreux, et les membres du comité du Fonds sont heureux d'annoncer qu'ils accepteront dès maintenant des demandes d'octroi des écoles qui désirent recevoir des livres. Les demandes peuvent être faites jusqu'au 30 avril, 1979. Les formules de demande pour octroi peuvent être obtenues en communiquant avec:

Le Fonds Soeur Méderise Lessard
Ecole Grandin
9844-110 rue
Edmonton, Alberta

Le recensement chez les personnes pensionnées de Smoky River

PAR RAYMONDE AUBIN

Smoky River — Le recensement chez les personnes pensionnées du district de Smoky River est terminé.

Depuis près de trois mois une équipe sous la direction de Gérard Nicolet, directeur du "Service Social Préventif" travaillait avec diligence à interviewer les personnes pensionnées de la région. Même si la température était peu favorable, s'est avec grand enthousiasme et intérêt que le recensement fut terminé.

Un total de 422 citoyens ont été acessibles à travers la municipalité de Smoky River. Malheureusement, 31 pensionnées pour une raison ou une autre n'ont pu nous faire part de leurs commentaires.

Brièvement, les intérêts des personnes agées se dirigent dans quatre principaux points. 1) Comme beaucoup se considèrent en bonne santé, 262 citoyens pensionnés profiteraient d'un service de voyage organisé soit pour fin de semaine, ou encore plusieurs ont manifesté le désir de grands voyages avec très bonne organisation qui répondrait à leurs intérêts. 2) Un service d'aide à domicile aussi bien que de travaux ménagés seraient supportés par 187 pensionnées et un bon nombre prévoient bénéficier de cette assistance dans un futur plus ou moins proche. 3) 174 pensionnées montrent un grand désir d'avoir à leur disposition le service d'une infirmière à domicile dont les responsabilités seraient de les visiter sur une base régulière, afin de donner des soins nécessaires dans les cas mineurs. 4) Le service de transport semble d'une grande nécessité pour 113 citoyens qui actuellement éprouvent des difficultés à se déplacer adéquatement pour leurs besoins indispensables. Plusieurs considèrent qu'il y aurait lieu d'avoir un service bénévole, tandis qu'un bon nombre désire un service taxi à tarif réduit.

Des rapports concernants toutes les recommandations et les intérêts des citoyens pensionnés de la région seront distribués à tous les départements qui peuvent aider à rendre un programme effectif possible.

Nous prévoyons bientôt le développement d'un programme de coordination au service des pensionnés sera mis sur pied dans le district de Smoky River.

Le cercle francophone

par B. LUCIENNE BRISSON

Saint-Albert

Une quinzaine de personnes étaient présentes à l'assemblée du 2 avril dernier.

C'est étrange, mais au moment où nous nous sentons le plus déprimés par le peu d'intérêt des gens à notre cause... au moment où nous sommes prêts à tout lâcher; il semble que le destin vient à notre recousse pour nous donner un regain de confiance. Ainsi à cette dernière réunion, nous remarquions trois nouvelles figures. Des nouveaux membres?

En l'absence du président M.Denis Magnan, la réunion était présidée par Mme Marie-Reine Desrosiers, lère vice-présidente.

Les quelques points suivants ont été discutés et acceptés.

Le "Livre de Recettes" lequel renferme plus de 225 recettes est maintenant chez l'imprimeur et devrait être en circulation vers la fin de juin.

Cette année, le Cercle aura son kiosque à la 30 e Cabane à Sucre, le 21 avril prochain.

M. & Mme Denis Magnan sont en charge de ce projet.

Le comité culturel du Cercle francophone, dont Mme Florence Lefebvre est présidente, participera aux Jeux d'Eté qui auront lieu à Saint-Albert, au mois d'août prochain.

Il a été également décidéque ce même comité achète des livres français pour la bibliothèque paroissiale..

D'autres livres seront achetés pour donner en récompense aux méritants des concours français de la Haute-Ecole.

Qu'on prenne note que la prochaine assemblée aura lieu le 7 mai prochain à 20 heures à la bibliothèque de Father Ian School.

Festival printanier de ballet

par RAYMONDE AUBIN

Un nombre assez imposant d'élèves, trente-sept, ont pris part au Festival de Ballet au gymnase de l'Ecole Routhier de Falher, le 5 avril.

L'organisation connue sous"L'Association de Ballet de Smoky River" existe depuis deux ans. Madame Alisen Maddox en a assuré le bon fonctionnement depuis les débuts. C'est avec regret que la population a appris sa démission comme instructrice l'an prochain. Elle affirme cependant avoir trouvé une remplaçante qualifiée qui continuera le bon travail.

Les danseuses les plus avancées, Mlles Dorine Chalifous, Lynn Doucet et Susan Laurin sont en 4e année tandis que Claudette Laurin et Louise Rivard sont en 33 année. Ces demoiselles ont montré une grande grâce et agilité dans la performance de leurs numéros. Le numéro "Star Wars" a été vivement applaudi.

Il ne faut pas passer sous silence le charme des tout-petits dont plusieurs sont âgés de cinq ou six ans.

La Danse de la Cage d'oiseau par les élèves de la le année a aussi été bien appréciée de la foule de cent cinquante personnes.

Monsieur Kevin Kirkland, pianiste, accompagnait chaque présentation.

Max Yalden Commissaire aux Langues officielles en visite à Saint-Paul

par SYLVIE VAN LANDEGHEM

Le 5 avril Saint-Paul a reçu la visite de Monsieur Max YALDEN commissaire aux langues officielles à Ottawa. Monsieur Yalden était accompagné de deux de ses collaborateurs et de monsieur Eugène Trottier. Après la visite de Carrefour où le café l'attendait, Monsieur Yalden s'est rendu au Centre d'Age d'or de Saint-Paul. Quelques personnes ont posé des questions et Monsieur Yalden y a gentiment répondu.

Un cocktail a terminé cette visite.

LES BLES D'OR

Concert annuel

C'est un décor champêtre et rustique que nous avons vu évoluer Les Blés d'Or lors de leur concert annuel.

La 1ère partie de la soirée fut consacrée aux enfants et les danses se sont succédées suivant le rythme d'une belle histoire racontée par Fernande Bergeron que de nombreux petits entouraient. Une danse d'expression moderne ouvre le bal ensuite nous avons visité tous les pays sous les pas des petits Blés d'Or. Les Philippines avec "Apat-Apat", Le Canada avec "Galopede", La France avec "Yan Petit" et le moulin Rouge de Paris avec son célèbre "French Can-Can", L'Allemagne "Eins, frei, drei", La Russie "isba", L'Ukraine "Troika", L'Afrique du Nord "Erev Bah", la Turquie "Berde", L'Ecosse "Gie Gordon", L'Amerique "La Belette" etc... en tout 19 danses que Les Petits Blés D'or ont interprété parfois en se trompant un peu mais ils étaient si mignons que leurs erreurs étaient pardonnées d'avance.

La 2ème partie etait consacrée aux grands et aux gigueurs grands et petits. La "scène des travaux quotidiens" a ouvert cette deuxième partie et ensuite place à la gigue. Une danse de gigue avec un numéro de cuillères interprétée par Marc Charron, Marc Levasseur et Pierre Bergeron fut très applaudie. Quant aux gigueurs débutants qui devaient avoir de 5 à 10 ans environ, leur numéro était trés réussi surtout les trois "petits bout-de-chou" dans leur robe de 'jeans'. Les chansons à répondre de Bernard Noël, accompagné à l'accordéon par Edouard Noël furent un agréable intermède entre les danses.

Les gigueurs de Bonnyville ont apporté également leur concours à cette charmante soirée.

Quant aux Blés d'Or adultes ils ont été parfaits comme d'habitude et leurs danses entrainantes ont poussé le public à participer en frappant dans les mains.

La troupe des Blès d'Or d'environ 80 danseurs nous ont fait passer une soirée charmante et très agréable.


Numéro de cuillères par Marc Levasseur, Pierre Bergeron, Marc Charron.


Les gigueurs de Bonnyville


Les petits Blés d'Or entrent en scène


La competition qui va gagner?


En avant pour la polka.


Et ça valse!

CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

L'HUMOUR

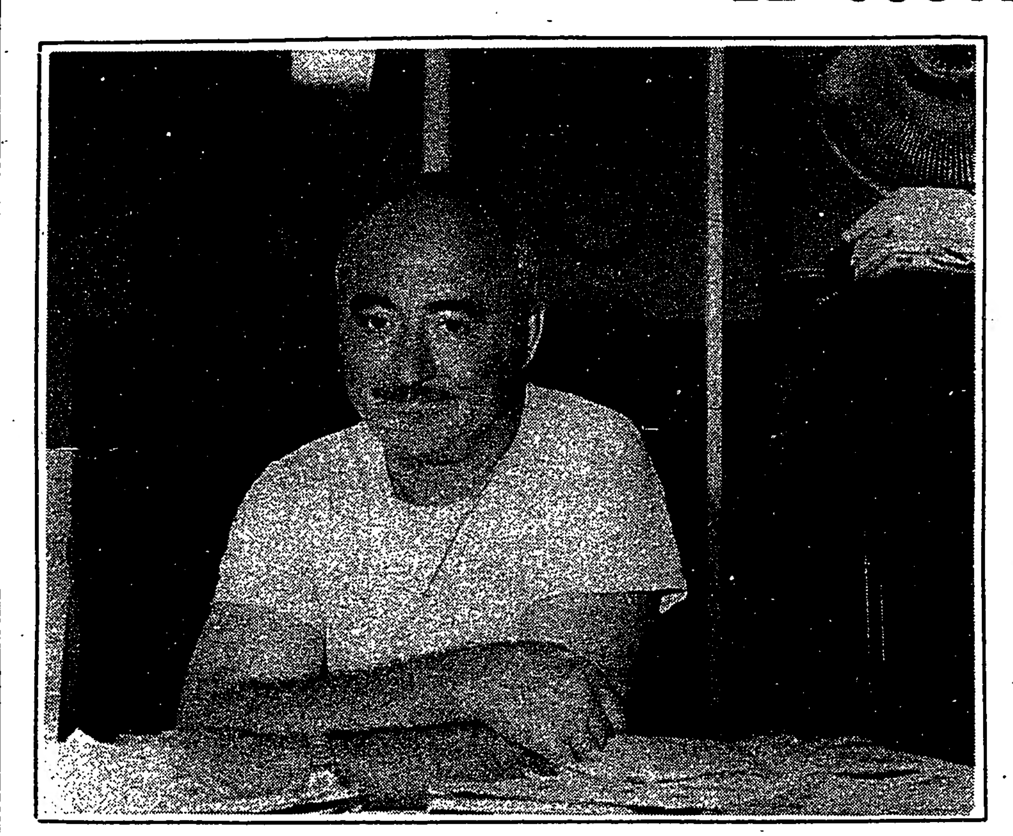
LA FANTASIE

L' INUSITE

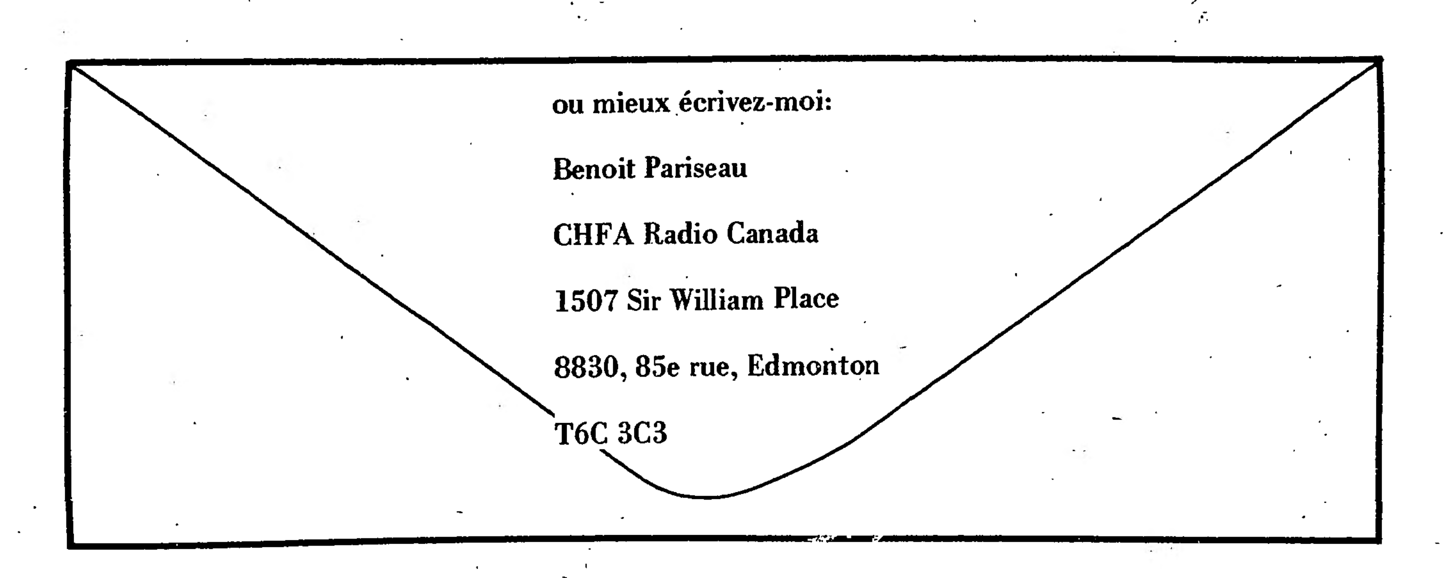
LE SOUVENIR

LES ANECDOTES

LES OUBLIES ...



"APPELEZ - MOI S'IL VOUS PLAIT" C H F A 465-0911



Je vous répondrai le dimanche entre

17h:03 et 18h:00*

*émissions annulées lorsqu'il y a match des Canadiens

ETES-VOUS SUR LA LISTE?

SI NON, VOUS PERDEZ VOTRE DROIT DE VOTE!

SI VOUS HABITEZ UNE SECTION URBAINE

Une nouvelle liste électorale doit être dressée à chaque élection fédérale. Dans les sections urbaines, un électeur, pour avoir le droit de voter, doit être inscrit sur la nouvelle liste électorale. Présentement, vous devriez avoir une fiche de recensement, formule F301. Cette fiche vous a été remise par les recenseurs. C'est la preuve que vous serez inscrit sur la nouvelle liste et que vous pourrez voter à l'élection générale en cours.

VOUS N'AVEZ PAS DE FICHE (FORMULE F301)?

Ceci veut dire que vous n'êtes pas inscrit et que votre nom ne sera pas sur la liste des électeurs. Vous étiez tout probablement absent de votre domicile les fois que les recenseurs s'y sont présentés. A moins que vous ne preniez immédiatement les dispositions nécessaires, vous perdrez votre droit de vote. C'est votre responsabilité de voir à ce que votre nom soit ajouté à la nouvelle liste des électeurs.

F301
ENUMERATION RECORD
FICHE DE RECENSEMENT
ELECTIONS CANADA

POLLING DIVISION / SECTION DE VOTE: E24

ELECTORAL DISTRICT CIRCONSCRIPTION: KPSLVTROS

USE CAPITAL LETTERS — ÉCRIRE EN MAJUSCULES

FAMILY NAME OF ELECTOR NOM DE FAMILLE DE L'ÉLECTEUR: NKUTRHLMKRS M ✓ F

GIVEN NAME(S) PRÉNOM(S): PKRSTUV. L

ADDRESS ADRESSE: 205 RNSUT K.L.

MTUSLK. V.A

POSTAL CODE / CODE POSTAL: MRH 6IT

NOTICE
The above name has been recorded to appear on the lists of ...ctors for the pending federal ... If necessary, you may ...our returning office...

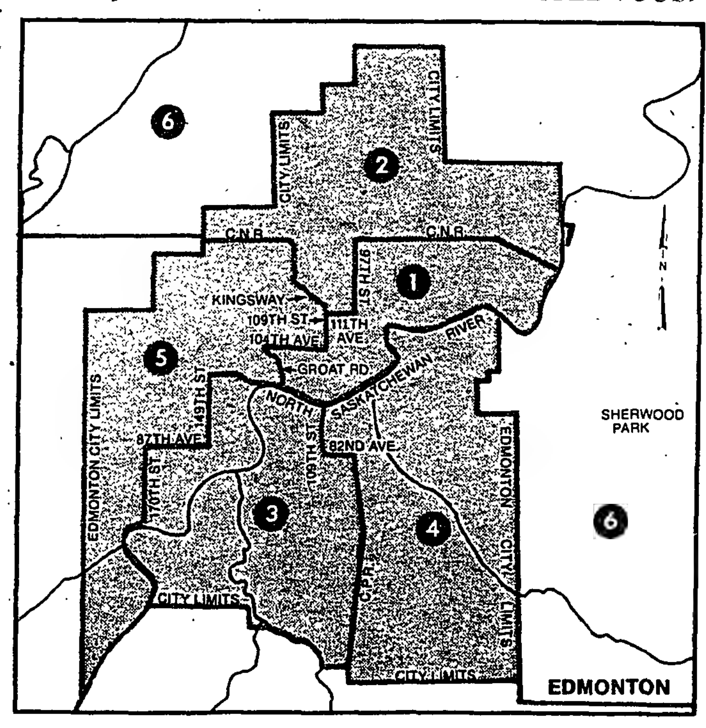
AVIS
Le nom indiqué ci-dessus a été noté afin de paraître sur les listes d'électeurs pour l'élection fédérale en cours. Si nécessaire, ...us pouvez communiquer avec ... président d'élection au:

CE QU'IL FAUT FAIRE

pour obtenir le bon numéro de téléphone à appeler:

1. Etudiez attentivement la carte-diagramme.
2. Repérez la circonscription dans laquelle vous habitez en vous basant sur les rues qui en forment les frontières au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.
3. Prenez note du numéro dans le cercle rouge de votre circonscription et référez au numéro correspondant sur la liste des circonscriptions. Téléphonez au numéro indiqué.

DANS QUELLE CIRCONSCRIPTION HABITEZ-VOUS?



❶ Edmonton East 471-6565
❷ Edmonton North 478-8838
❸ Edmonton South 435-4731
❹ Edmonton–Strathcona 468-6020
❺ Edmonton West 483-9355
❻ PEMBINA: APPELEZ SHERWOOD PARK 464-3320

VOTRE PRESIDENT D'ELECTION

Le numéro indiqué est celui de votre président d'élection, la personne responsable de l'élection dans votre circonscription. Il vous indiquera ce que vous devez faire pour que votre nom soit ajouté à la nouvelle liste électorale.

VOUS POURREZ VOTER?

Oui, si vous êtes citoyen canadien, avez 18 ans accomplis, résidiez au Canada le 2 avril 1979 et que votre nom est sur la nouvelle liste électorale. MAIS VOUS DEVEZ ETRE CITOYEN CANADIEN.

VOUS HABITEZ UNE SECTION RURALE?

Normalement, une section de vote est rurale si elle est située dans un agglomération de moins de 5000 habitants. Vous n'aurez pas de fiche de recensement (formule F301) mais votre nom doit être sur la liste des electeurs. Toutefois, s'il n'y est pas et que vous êtes admissible à voter, vous pourrez quand même voter le jour du scrutin pourvu qu'un électeur qui vous connait et dont le nom apparaît sur la liste électorale pour votre section de vote, puisse se porter garant de vous sous serment.



Elections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Ce guide de l'électeur est publié par le Directeur général des élections du Canada.

HE

A propos des francophones de l'Alberta

Michel Mabru, professeur de géographie au Collège Saint-Jean de 1971–1974, a soutenu au mois de juillet 1978 une thèse de doctorat (3e cycle) à l'Université de Poitiers intitulée, "Les Francophones de l'Alberta: essai d'analyse géographique et sociale d'un groupe humain minoritaire".

L'auteur propose de faire une étude globale, c'est-à-dire d'analyser toutes les dimensions et tous les aspects du problème minoritaire; de la géographie en passant par l'économie jusqu'à la société. M. Mabru place sa recherche dans "la perspective méthodologique des sciences humaines dialectiques". Par cette approche il veut dénouer les relations complexes et multiformes entre le groupe majoritaire anglophone et la minorité francophone.

L'étude commence par une rapide description du milieu naturel et donne ensuite un aperçu historique de la francophonie albertaine. Ces deux premiers chapitres se préoccupent du problème de l'occupation du territoire par la minorité. Selon l'auteur la localisation des Francophones dans la partie nord de la province est beaucoup plus le fait d'un choix que le résultat d'une pression quelconque du groupe dominant anglophone. En effet, la partie nord est mieux arrosée, les sols plus fertiles. Etant parmi "les premiers venus" (surtout dans la région d'Edmonton), les Francophones se sont installés sur les terres les plus propices à la culture — le même schéma s'applique d'ailleurs au Manitoba et en Saskatchewan. M. Mabru considère ce sort heureux de l'histoire comme une richesse que les Franco-albertains négligent trop aisément aujourd'hui.

LES FRANCO ALBERTAINS: UNE HISTOIRE EN DEUX MOUVEMENTS

L'histoire des Franco-albertains est décomposée en deux mouvements: un premier, allant des débuts de la colonisation jusqu'à la première guerre mondiale se caractérise par une phase de rapide expansion; un second, de la guerre à nos jours correspond à un progressif déclin de la dynamique du groupe. La périodisation est tirée de l'ouvrage bien connu de Hart. Comme ce dernier, M. Mabru voit se constituer dans la période d'avant guerre à Edmonton bourgeoisie d'affaires francophone extrêmement dynamique. Elle est présente dans toutes les activités économiques de l'époque: spéculation foncière, bâtiment, secteurs forestier et minier. Ce corps homogène s'intéresse à la politique et donne l'impulsion à la vie culturelle française riche et intense qui se développe. L'auteur remet ici en question la thèse classique selon laquelle les rébellions Louis Riel et la question des écoles françaises auraient marqué le renversement des Francophones dans l'Ouest et son emprise par les Anglophones. Les Francophones n'auront-ils pas eu leur seconde chance dans l'Ouest, "terre promise", au moment de la colonisation? Il reste encore à l'auteur d'expliquer la disparition mystérieuse de cette bourgeoisie à la suite de la première guerre mondiale. Le rôle de l'Eglise n'est pas pour autant négligé. C'est le clergé de l'Ouest que donne l'impulsion à la colonisation. Celui-ci se heurte au clergé québécois peu favorable à l'organisation d'une émigration "en masse" vers l'Ouest par crainte de dépeupler "la belle province". Dans ces conditions, le clergé de l'Ouest ne pouvait que se tourner vers l'Europe (France, Belgique) et les Etats-Unis (expatriés québécois du 19e siècle).

BEAUCOUP PLUS OBJET QUE SUJET DE L'HISTOIRE

Un troisième et quatrième chapitres analysent la situation socio-économique qui repose essentiellement sur une comparaison des deux derniers recencements (1961-1971) de Statistiques Canada. L'étude démographique montre un exode rural tardif (décennie 1960) mais rapide. Les francophones restent toutefois encore moins urbanisés que les autres groupes ethniques de la province. La pyramide des âges évoque une population dans la fleur de l'âge; 70 pour cent tombe dans la tranche 15 — 64 ans, taux plus élevé que la moyenne albertaine. Cependant, la pyramide francophone se rétrécit davantage vers le bas, situation qui s'explique en grande partie par l'assimilation "galopante" chez les jeunes. De 1961 à 1971, une minorité employée presqu'exclusivement dans le secteur primaire se retrouve surepresentée dans les services. Le revenu francophone d'Edmonton est en moyen 15 à 20 pour cent inférieur à la moyenne. De même que les étudiants francophones sont sous-représentés dans les universités albertaines. Bref, l'auteur voit les Franco-albertains beaucoup plus objet de leur histoire que sujet de celle-ci.

"LE CREUSET DU MAINTIEN DE LA LANGUE..."

Après ce tableau sombre, M. Mabru termine sur un ton plutôt optimiste. Il souligne le problème des écoles bilingues. Ne sont-elles pas pour les élèves anglophones plutôt que pour les francophones? Quoi qu'il en soit, l'école doit être "le creuset du maintien de la langue française", elle est "l'arme et l'âme" de l'avenir. Mais n'oublions pas les autres véhicules culturels peut être encore plus puissants : la presse, la radio, surtout la télévision. L'auteur nous sensibilise enfin à l'importance pour la francophonie d'organiser sa propre vie économique , condition nécessaire à la survivance et au devenir du groupe.

SCLEROSE SOCIALEMENT?

Il est regrettable que M. Mabru n'ait pas réalisé une étude plus précise sur les mouvements migratoires d'après les registres paroissiaux. Leur utilisation, bien rodée en France par historiens et géographes depuis une trentaine d'années, aurait pu fournir de précieux renseignements sur la mobilité géographique et sociale des Franco-albertains. Comment la dynamique sociale d'un groupe minoritaire peut-elle différée de celle de la société anglophone? Un groupe minoritaire n'est-il pas par définition sclérosé socialement? Malgré ce que nous dit M. Mabru sur l'importance de la première guerre (schéma de Hart) dans l'affaiblissement de l'élite franco-albertaine, tout le monde sait bien que la grande mutation s'est produite après la seconde guerre mondiale. L'urbanisation accélérée du groupe est bien le reflet de cette mutation. Comment expliquer que l'ancien cadre institutionnel franco-albertain ait perdu toute emprise sur sa population lors de la transformation campagne-ville? L'ouvrage de M. Mabru ne fait qu'effleurer ces problèmes. Bien que l'auteur prétend étudier l'interaction-minorité-majorité, il ne fait pratiquement aucune analyse des rapports de force. Il est également regrettable que l'étude soit limitée à un seul groupe minoritaire. Des éléments comparatifs auraient pu donner une perspective plus générale à l'ouvrage.

UNE BELLE MOISSON

La valeur de ce travail réside dans sa synthèse, synthèse prématurée certes, travail pourtant hautement utile et nécessaire. Il rassemble une documentation imposante de livres, articles, thèses, journaux, et archives. Compte tenu de court séjour de M. Mabru en Alberta, c'est une belle moisson. Si l'étude n'apporte rien de fondamentalement neuf au lecteur averti, elle plante les jalons indispensables pour ceux qui voudront pousser plus en avant la recherche sur les groupes minoritaires. De plus, cette thèse peut sensibiliser les chercheurs français à l'existence et aux problèmes des minorités francophones hors Québec. Ne montre-t-elle pas que les échanges France-Alberta peuvent être fructueux?

Laurier Turgeon
Centre d'Etudes Canadiennes
Université de Bordeaux III
France

Elections d'humeur

Albert BRIE (LE Devoir)

Quand Monsieur Trudeau a pris la décision de tenir une élection générale le 22 mai, il y a bien réfléchi; tout seul, bien entendu. Il s'est consulté et a fait sa propre unanimité.

Le premier ministre est un politicien qui agit par humeur, mais humeur préméditée. Il est brillant pas ses improvisations longuement mûries.

Son choix du 22 mai, il l'a fait à partir de considérations biologiques. Il a pris véritablement le pouls du corps électoral canadien.

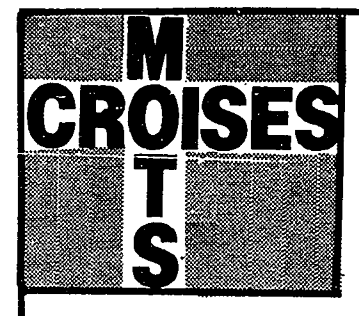
Les électeurs sont d'abord des hommes, des femmes qui sont les jouets de leur état de santé. Or, en avril, les Canadiens sont au plus bas de leurs nerfs fatigués. C'est la période des affaissements, des lassitudes, des dépressions. L'hiver, particulièrement celui que nous avons traversé et qui n'en finit plus de ne pas vouloir s'en aller, a hypothéqué gravement les ressources énergétiques humaines. De là que le commerce des hommes est estrêmement difficile. L'agressivité est à son comble.

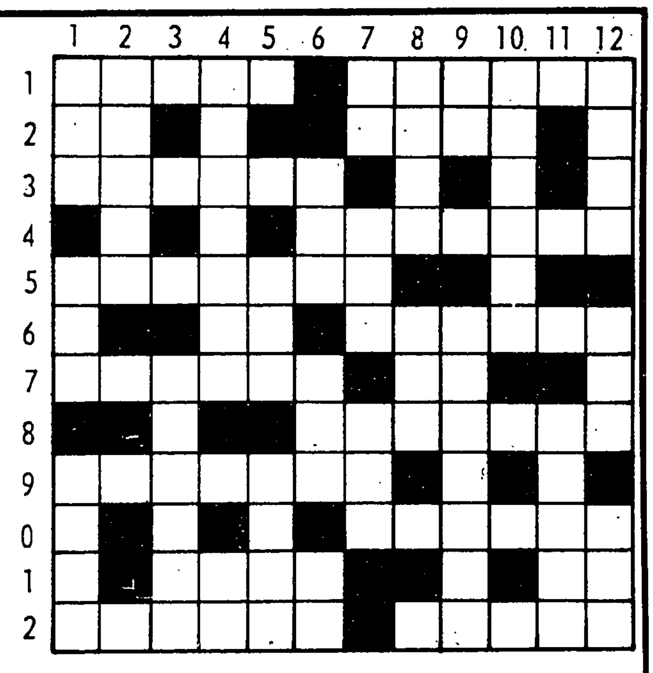
Il arrive que le chef libéral est au diapason de l'irritation collective. Il est d'attaque. Il s'en prend à tous les partis, à toutes les idéologies, aux hommes d'affaires, aux agriculteurs, aux crève-la-faim et aux ventres éblouis.

La tactique qui serait suicidaire dans le temps des fêtes, a quelque chose de revitalisant au mois d'avril. Monsieur Trudeau assume la hargne, la rogne et la grogne de tous les contribuables qui ne savent plus où donner du coup de pied. Il est le sorcier qui nous délivre de nos démons malveillants. C'est une sorte de charisme, un charisme à rebours.

Evidemment, le mois de mai viendra, avec ses fleurs, la tiédeur de l'air et l'euphorie des vacances que l'on anticipe. Monsieur Trudeau aussi subira la métamorphose et s'accordera à l'environnement régénéré.

Et si Monsieur Trudeau est réélu, il le devra cette fois à son intelligence de la climatologie sur l'idiosyncrasie nationale qui assume la pérennité de notre Constitution.





HORIZONTALEMENT

1 Président américain (1797) - Mers
2 Négation - Place
3 Faire du ski en zigzag
4 Qui vivent sur les Alpes (fém.)
5 Sel de l'acide nitreux
6 Fille d'Inachos - Père d'Horus
7 Hydrocarbure saturé - Préf. privatif
8 Tissu
9 Fondamental
10 Dépendance
11 Autre nom de l'aurochs - En les
12 Convoite - Epais

VERTICALEMENT

1 Années - Nouveau - Chef
2 Ville de l'Inde
3 Maladie récurrente
4 Paludisme - D'un verbe gai
5 Atome électrifié - Circuit
6 Dépoli - Lettre grecque - Pron. pers.
7 Richesse - Lion (lat.) - Roi d'Israel
8 Chalet de campagne - Adjectif numéral
9 Dans - D'une grande force
10 Père d'Europe
11 Somptuosités excessives
12 Poches - Suinte - Division du compas



Solution du mot croisé de l'édition du 13 mars

I	N	Ç	A	S	■	A	S	P	E	Ç	T
N	■	■	G	O	R	G	E	■	X	■	A
T	■	E	N	V	I	E	R	■	C	■	P
E	N	N	U	I	■	■	G	U	I	D	E
N	O	■	S	E	R	P	E	N	T	■	■
S	E	M	■	T	E	E	■	■	E	R	S
E	L	A	■	■	E	R	E	■	R	O	T
■	■	C	A	R	L	I	N	G	■	M	A
C	R	A	N	E	■	■	C	A	D	E	T
H	■	B	■	G	I	G	O	L	O	■	I
I	■	R	■	A	D	O	R	E	■	■	O
C	R	E	O	L	E	■	E	S	S	E	N

Alimentation

La viande pour commencer

par HUGUETTE CLOUTIER

Que serait un repas sans viande pour la plupart des gens de notre entourage. Certainement de l'insatisfaction pour beaucoup. Il n'en reste pas moins que certaines personnes peuvent s'en passer facilement, mais alors un choix judicieux des autres aliments doit être pris en considération. Nous reviendrons à ce sujet dans quelque temps.

Comme pour tout aliment un choix de la qualité de la viande s'impose. Cette considération prise, le premier point à discuter est très certainement la quantité de viande que nous consommons.

Il semble que l'idée de consommation de viande à chaque repas eût été un signe de richesse et d'abondance pour les familles de la bourgeoisie. De nos jours, bien que les temps aient changé, il n'en reste pas moins que nous gardons intérieurement cette ligne de pensée qui se traduit par une surconsommation de viande bien au-delà de nos besoins. Voyons donc plus précisément quels sont ces besoins.

Bien sûr, les quantités que nous préconisons, sont les portions de base, c'est-à-dire qu'elles s'appliquent aux personnes modérément actives, de taille et poids proportionnels, et en général pour l'adulte. Ainsi, pour le groupe de la Viande et substituts le Guide alimentaire canadien recommande deux (2) portions de 60 à 90 gr. (2à 3 on) après cuisson, de viande maigre, volaille, foie ou poisson par jour, sans compter la peau, les os ou le gras.

Ainsi, cette quantité de viande, avec les autres aliments recommandés par le Guide alimentaire canadien, fournit la quantité de protéines nécessaires au maintien du bon équilibre corporel. Une trop grande quantité ne fait qu'engendrer des problèmes d'obésité, car les protéines fournissent des calories, des problèmes de foie chez certains car la digestion des protéines demande un grand travail de la part de ce dernier, et très certainement des problèmes monétaires pour plusieurs.....

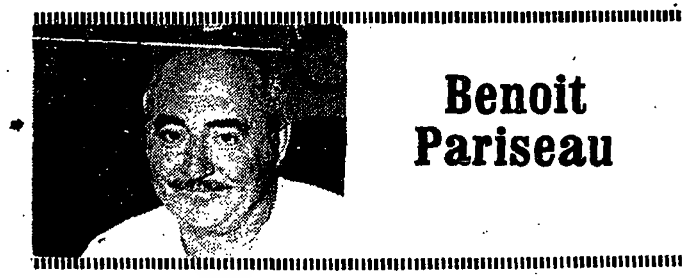
Un autre point à considérer est que toutes les viandes maigres contiennent le même nombre de protéines et qu'il n'y a pas de différences entre elles. Le gras cependant marquera la différence entre les différents morceaux de viande. Tout gras visible autour ou dans la viande est signe de calorie...

La teneur en gras des poissons frais ou congelés est le plus souvent bas. Pour le poulet et la volaille, il est assez facile d'éviter le gras visible, ainsi que dans la plupart des morceaux de viande. Les courants de gras que l'on retrouve dans la viande font partie intégrante de celle-ci, et ils sont ordinairement plus abondants dans les viandes plus dispendieuses car ils leur donnent une tendreté souvent recherchée. Donc les morceaux les moins chers peuvent contenir moins de gras interne, et donc moins de calories.

Ceci n'est qu'un aperçu au sujet de la viande et des substituts; il faut revenir la semaine prochaine pour en savoir un peu plus...

Le sucre est une des principales causes de la carie dentaire. Limitez les quantités de bonbons, de boissons gazeuses et d'autres sucreries que consomme votre enfant. Une bonne alimentation est essentielle à sa croissance.

Benoit Ditskipense



Les idées contenues dans cette chronique sont les idées personnelles de M. Benoit Pariseau et non celles de la direction du journal.

Le courage consiste à ne pas craindre la mort. Or, comme la mort est la séparation de l'âme d'avec le corps, cette séparation ne saurait effrayer celui qui aime à être seul.

Plotin 205-270 après J.C

Tous les dimanches soirs, à 23 heures 30, à l'antenne CITV, canal 8, on présente"Sounds of Quebec".

De la musique et des chansons aux rythmes campagnard et traditionnel. Est-ce le visage du Québec qu'on veut montrer à l'autre solitude. Si tel est le cas, je vois bien pourquoi les"Anglos" ont de la difficulté à comprendre notre mentalité. Beau dommage que nos cousins du Québec vont faire élire Fabien Roy? Oui, donnez-nous Joe Clark au plus vite.........Seigneur.....!

Mieux vaut tard que jamais!

Que doit-on conclure du message du maire d'Edmonton Cec Purves paru en page deux du supplément de la Cabane à Sucre 1979. " La Semaine du Canada Français"

Monsieur le Maire nous invite tous à participer aux activités de la Cabane à Sucre le 26 avril 1975.

En plus, monsieur Purves déclare"En vertu des pouvoirs qui me sont conférés, "je proclame la semaine du 21 au 28 avril 1975, "La Semaine du Canada Français" à Edmonton."

Les lecteurs du FRANCO savent très bien qu'il s'agit là d'une erreur. Monsieur Purves n'était pas là en 1975, quoiqu'il aspirait au poste du Maire. C'est peut-être une excellente façon de savoir combien de lecteurs auront pris le temps de lire le message de monsieur le maire. Ce Maxim il en a des toursdans son sac.

Sportez vous bien

L'Association Mondiale de Hockey est maintenant passée à l'histoire. La vie de cette dernière a.été de courte durée. Elle a également été responsable pour l'augmentation de salaire de la plupart des "bons" joueurs de hockey. Les magnats de la Ligue Nationale, la plupart ont jugé bon de voter en faveur de l'agrandissement des cadres du circuit Zeigler et recevoir quatre équipes de l'Association Mondiale. Les Nordiques de Québec, les Whalers de la Nouvelle Angleterre, les Jets de Winnipeg et les Oilers d'Edmonton.

La réaction des amateurs et des partisans du hockey a été unique en son genre. On s'est rendu compte à quel point les gens d'Edmonton voulaient une équipe faisant partie de la Ligue Nationale.

En quatre jours, les responsables de la vente des billets de saison au guichet du Colisée ont vendu pour la somme d'un peu plus d'un million de billets. 12,000 sièges sont donc réservés pour la saison prochaine.

Etant donné que ces billets sont payés d'avance, on peut donc prévoir que la somme de près de 700 mille dollars en intérêts sera accumulée d'ici le début de la saison 1979-80. Les dirigeants de Northlands anticipent maintenant d'ajouter entre trois et quatre mille sièges au Colisée.

Aurions-nous raison de croire qu'Edmonton pourrait, et ce dès sa première année dans la Ligue Nationale, décrocher le record d'assistance? Après l'organisation et la présentation des Jeux du Commonwealth, j'ose croire que tout est possible.

Les victimes des Tours d'habitation

On éprouve de la pitié pour les animaux des Parcs Zoologiques ou encore pour le chien familial qu'on doit attacher.

Réalise-t-on que des millions d'humains vivant dans les tours d'habitation sont parfois plus à plaindre que les animaux des "Zoo".

On rapporte qu'aux Etats-Unis des centaines de personnes se suicident annuellement suite de la maladie qu'on a surnommée " The High Rise Syndrome". Il faut souligner que ces tours de logement sont immenses. En Alberta, nous sommes privilégiés que les tours d'habitation dépassent rarement les 24 étages.

Par ailleurs, en Alberta, ces victimes, ces prisonniers des tours souffrent d'une autre maladie que le

"High-Rise Syndrome".

Cette maladie, on pourrait l'appeler "Le Désintéressement". Elle est causée par les propriétaires qui profitent du taux peu élevé de "vacances" et abusent de leur pouvoir.

Le locataire qui doit débourser le même montant que son premier mois de loyer en "dépôt d'endommagement", sachant très bien que ses chances de revoir ce montant sont très minces, commence déjà à souffrir du "désintéressement" d'où provient le vandalisme, la saleté,etc.

Les lois pour la protection du consommateur existent mais le consommateur est-il suffisamment protégé contre les requins de la société: les proprios des tours d'habitation.

PARTICIPONS AU PROGRAMME DE MONITEURS DE LANGUE–SECONDE

Le programme de moniteurs est financé par le Secrétariat d'Etat et administré par le Students Finance Board, conjointement avec le Conseil des ministres de l'Education (Canada).

Un moniteur est un etudiant a temps plein dans un etablissement de niveau postsecondaire (generalement dans une autre province) qui aide un enseignant de langue seconde de 6 à 8 heures par semaine, par exemple un francophone etudierait en anglais tout en aidant un professeur de langue angalise.

Qualites requises:

Tout candidat devra avoir completé une année d'etudes postsecondaires, et avoir une excellente connaissance de sa langue première.

Durée de l'emploi: Septembre 1979 à Mars 1980

Date Limite: le 25 avril. 1979

Pour obtenir une brochure de renseignements et un formulaire de demande, s'addresser à

M. Roger Mahé Coordonnateur Programmes de langue seconde Students Finance Board 1100 Park Square 10001 Bellamy Hill Road Edmonton, Alberta.

Avis d'Audience Publique

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Avis d'audience publique

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports tiendra une audience publique à Ottawa le 14 mai 1979 relativement à:

—la requête présentée par Canadien Pacifique Limitée et appuyée par les Chemins de fers Nationaux du Canada en vue de modifier le règlement relatif à l'établissement du prix de revient promulgué dans l'ordonnance no. R-6313 du 5 août 1969, de manière à permettre la considération de l'impôt sur le revenu dans le calcul du coût en capital, aux fins de la Loi sur les chemins de fer.

L'audience s'ouvrira à 10h, le lundi 14 mai 1979 en la Salle d'audience de la Comission, Edifice de la Tour du Centenaire, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario).

Toutes personnes désireuses de participer à l'audience sont priées d'obtenir du Secrétaire, Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, Ottawa K1A 0N9 une formule qu'elles devront remplir et faire parvenir au Secrétaire avant le 1er mai 1979.

Les personnes présentes à l'audience pourront témoigner ou intervenir devant le Comité et pourront s'attendre à suivre les délibérations de l'audienc e dans la langue officielle de leur choix.

J. O'Hara
Secrétaire Comité des transports par chemin de fer

L'Argent de l'église

JACQUES JOHNSON O.M.I.

Cette semaine, j'aimerais parler de la délicate question de l'argent de l'Eglise et offrir quelques opinions personnelles.

Il me semble tout d'abord que l'argent offert à l'Eglise par motif de foi et de charité devient un bien sacré, qui comme toute réalité marqué du sceau du Christ a pouvoir de salut. En prenant notre condition humaine, le Seigneur a voulu TOUT réunir sous son chef, sous sa tête, et en faire partie du Royaume. L'argent est destiné à améliorer la condition humaine et à construire le Royaume. Il est en notre pouvoir de lui nier ces possibilités, et le réduire à un stérile "les affaires sont les affaires !". On peut y éteindre l'Esprit. Mais nous sommes appelés a y promouvoir ses puissances rédemptrices et lui faire porter d'abondants fruits... de salut.

L'argent de l'Eglise appartient à la communauté de tous les Baptisés, et non seulement au clergé. Jouer à cache-cache en matière d'argent dans l'Eglise est une chose périmée. L'Eglise, Peuple de Dieu, exige beaucoup plus d'ouverture et de candeur en matière financière. Le poids de l'administration de l'Eglise s'allégerait s'il était partagé par un plus grand nombre de personnes, si les livres étaient ouverts à tous les membres actifs. On partage la même communion ne devrait-on pas, fortiori, partager les soucis matériels.



Ca aurait l'avantage de donner à tous un plus grand sens d'appartenance et de partage, et ça pourrait faire sauter du coup tous les mythes qui circulent à propos des richesses de l'Eglise.

Dans l'Eglise tout n'ont pas les mêmes dons. Il y en a qui sont bons financiers, et qui s'y connaissent en administration. Mais ces administrateurs ne sont pas toujours les personnes les mieux douées en matière de pastorale. Il s'en trouvent qui ont de bonnes idées, et qui sont créateurs dans ce domaine. Les administrateurs auraient avantage à faire appel à ces personnes afin de faire des investissements qui servent réellement à construire le Royaume, et non pas seulement à amasser des intérêts.

Il y eut un temps où on a dépensé courageusement pour construire des oeuvres, des collèges, des hôpitaux, etc... Aujourd'hui, l'argent de l'Eglise doir être dépensée, mais dans des projets qui permettent à l'Eglise de se faire vraiment présente au monde, de rendre le message de l'Evangile plus pertinent que jamais. Pour ce faire il faut beaucoup d'imagination, de créativité et d'audace. Il faut autre chose que de s'asseoir sur nos grosses sommes en attendant que l'intérêt (moindre que le taux d'inflation) s'accumule.

Il y a une prudence qui n'est pas chrétienne et qui ne rend pas témoignage à notre foi en la Providence qui a toujours pouvu aux besoins de chaque génération.

Etre "catholique" veut dire être Universel.. S. Paul était un bon catholique et il l'a prouvé lorsqu'il invita les jeunes Eglises à s'entr'aider matériellement. Aujourd'hui, il y a des paroisses, des diocèses et des communautés religieuses qui ne savent pas trop ce qu'ils devrainet faire avec leurs surplus, quand il y a des communautés chrétiennes et des Eglises dans des pays en voie de développement dont la population crève de faim, et qui n'arrivent pas à supporter leurs séminaires. Si la charité est le devoir de tout baptisé, ce devoir ne saurait pas échapper aux communautés ou Eglises.

Ce qui est peut-être requis c'est d'ouvrir nos coeurs et nos coffres aux vents de l'Esprit qui sans cesse "renvouvelle la face de la terre".

L'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche d'une

RECEPTIONNISTE/DACTYLO

Y aurait-il dans la francophonie une dame qui est arrivée à un stade de sa vie où elle a trop de loisir à combler?

Cette dame aimerait-elle participer au travail de l'Association?

Si vous avez quelque expérience comme réceptionniste ou dactylo et êtes intéressée dans ce poste, nous aimerions vous rencontrer.

Veuillez vous adresser à M. Léo Bosc, au Secrétariat de l'ACFA, 1008 109e rue à Edmonton, téléphone 429-7611.



Offre d'emploi

LA FEDERATION DES FRANCO—COLOMBIENS EST A LA RECHERCHE D'UN AGENT DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE:

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du Directeur Général, aura pour tâches de réaliser le Plan d'action de développement social et communautaire en collaboration étroite avec le personnel-cadre de la F.F.C. et des Coordonnateurs-animateurs régionaux.

Devra agir comme consultant(e) auprès des divers organismes affiliés de la F.F.C. et assurera la liaison entre ces derniers et le Secrétariat de la F.F.C.

EXIGENCES

— De préférence un(e) diplômé(e) universitaire spécialisé(e) dans le développement communautaire ou l'équivalent;

— Expérience dans le travail en équipe ainsi que dans la préparation et l'administration de budget;

— Connaissance du milieu minoritaire et de préférence le milieu franco-colombien;

— Maîtrise du français et de l'anglais.

ENTREE EN FONCTIONS

Avant le 1er juin 1979.

SALAIRE

Selon l'expérience et les qualifications.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 1er mai 1979.

M. Jean RIOU
Directeur Général
Fédération des Franco-Colombiens
3170 Willow
Vancouver, C.B. V5Z 3P5

Le comité culturel des Francophones hors Québec

EST A LA RECHERCHE D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES TOURNEES

FONCTIONS:

Le(la) candidat(e) choisi(e) sera appelé(e) à coordonner le programme des tournées de l'organisme au plan national. Il (Elle) servira de lien entre les artistes de la scène et les communautés francophones hors Québec. La personne choisie sera également appelée à voyager au Canada français et devra être disposée à diriger des ateliers relatifs aux tournées.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-canadienne
- doit avoir des capacités et de l'expérience dans les domaines de l'organisation et des relations publiques
- doit être disposé(e) à travailler en équipe
- doit posséder un esprit d'initiative

LIEU DE TRAVAIL: Saint-Boniface, Manitoba

SALAIRE: Négociable, selon les qualifications et l'expérience

DATE D'ENTREE EN FONCTION: A convenir

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Monsieur le Président
Le Comité Culturel des
Francophones Hors Québec.
St-Joseph du-Moine
COMTE D'INVERNESS (Nouvelle-Ecosse)
BOE 3A0
avant le 30 avril 1979.

Est-ce que l'ACFA régionale d'Edmonton doit participer à la journée du patrimoine ?

Une réunion à ce sujet aura lieu à l'Ecole J.H. Picard 8828, 95 rue le 7 mai, 1979 à 20 heures

Tous les intéressés sont priés d'y assister.

LE FRANÇAIS: ÇA VA?

PIERRE MONOD



Des auteurs qui s'ignorent et qu'non ignore

Que le FRANCO ait un tirage inférieur à trois mille exemplaires (n'employons pas le terme anglais: "copies"), cela ne vous étonne-t-il pas? Et cela en dépit de tous les efforts faits par son rédacteur pour en améliorer le contenu, pour le rendre plus vivant, plus varié...Je sais que, dans des familles, il est lu par trois ou quatre personnes mais tout de même, sommes-nous incapables de faire mieux? Qu'on nous dise qu'il y a 44.000 Canadiens français dans la province ou, selon Statistique Canada, 90.000 franco-phones, peu importe; le fait est que trop peu connaissent l'existence de notre journal; c'est pourquoi, je viens vous faire une proposition: le prochain adulte auquel vous voulez faire un cadeau pour son anniversaire ou quelque autre raison que ce soit, pourquoi ne pas lui payer un abonnement au FRANCO? Pendant 52 semaines, toute une année, il pensera à vous avec reconnaissance; pour le même prix, douze dollars, vous pouvez acheter quelques fleurs ou une bonne bouteille, mais combien cela durera-t-il? Quelques jours ou quelques semaines, alors pourquoi ne pas choisir le FRANCO avec ses chroniques, son éditorial, ses nouvelles? Croyez-moi, je l'ai fait et la personne m'en est infiniment reconnaissante. Alors, n'oubliez pas! Nous allons voir d'ici quelque temps à combien le tirage est monté grâce à vous, personnellement.

Aujourd'hui, plutôt que de vous parler de notre "Galerie des erreurs", je préférerais vous faire partager avec moi la lecture d'un texte écrit par un étudiant anglophone. Non seulement il est bien écrit, mais il ne manque pas d'un intérêt certain et j'espère qu'il vous distraira autant que moi. Vous verrez qu'il y a en Alberta des auteurs qui s'ignorent et qu'on ignore.

QUI EST LE VRAI CRIMINEL?

Assis tranquillement dans sa petite herboristerie, située dans une rue étroite et sombre de Montréal, monsieur Duval n'avait pas l'air d'un homme remarquable. Mais les apparences peuvent être trompeuses. Monsieur Duval réalisait vos rêves si vous pouviez payer.

L'homme qui entra dans son magasin un soir d'octobre était prêt à payer. Il resta debout près de la porte, s'essuyant le front avec un foulard; pourtant il faisait assez frais. Sous le bras, il tenait une boîte.

-Vous êtes Monsieur Duval?

Monsieur Duval se courba respectueusement.

-J'ai un problème, dit le visiteur nerveusement. On m'a dit que vous pourriez m'aider.

-Vraiment? dit Duval doucement. Qui vous a dit ça?

Le nouveau-venu, mal à l'aise, jeta un coup d'oeil sur les planches obscures.

-Hier soir, nous avons eu un invité - un diplomate étranger. Le secrétaire de...

-Ah, oui, Vanderkoff. C'est vrai que je lui ai rendu un petit service.

-Il n'était pas précis, vous savez. Mais, après quelques verres de cognac, il a parlé un peu plus librement. J'ai eu l'impression que...

-Oui?

-...que sans votre aide, il serait encore marié à sa femme, et en serait très malheureux.

Monsieur Duval enleva ses lunettes et il en essuya les verres:

-Elle est morte, je crois, la pauvre femme. Subitement.

-Oui, dit le visiteur, si subitement qu'il y a eu une autopsie. Mais ils n'ont rien trouvé.

-Naturellement pas, dit Duval en souriant.

-Ma femme est une belle femme. Naturellement, elle a beaucoup d'admirateurs. Elle ne faisait attention d'eux jusqu'à maintenant mais, depuis trois semaines, il y en a un - je ne sais pas lequel - un homme plus jeune, sans doute. Elle l'admet! Elle me demande un arrangement...

Duval leva la main:

-Les détails ne m'intéressent pas.

-Madame aime bien les bonbons, dit le visiteur brusquement et il donna une boîte à Duval. C'était une boîte de chocolats.

-Je pensais que peut-être vous...pourriez les améliorer, sans vous déranger, et les lui envoyer. Elle serait charmée. J'ai même préparé une carte à ajouter. De sa poche, il sortit un petit carton: "D'UN ADMIRATEUR".

Duval prit la carte et soupira.

-Mes honoraires sont élevés.

-Je sais à quoi m'en tenir, dit le visiteur et il le paya. Il s'essuya encore le front avec son foulard. - Pourriez-vous envoyer les bonbons ce soir?

-Peut-être, dit Duval vaguement. On verra. Où devrai-je les envoyer?

-Ah oui dit le visiteur, naturellement. Et il lui donna le nom et l'adresse de sa femme.

En retour, Duval lui donna un bout de papier avec le chiffre 322.

-Voilà monsieur. Vous êtes le client 322. S'il y avait des difficultés, mais j'en doute, rapportez-vous à ce numéro.

Une main sur la poignée de la porte, le visiteur hésita:

-Ce ne sera pas...pénible?

-Pas du tout, dit Duval; il le scruta du regard pardessus ses lunettes. - Vous me semblez un peu nerveux. Est-ce que vous voulez quelque chose pour vous faire dormir?

-Non merci, dit son visiteur. J'ai moi-même une ordonnance pour l'insomnie - un rhum chaud avant d'aller au lit.

-Ah, oui, une excellente habitude

-Bonsoir, dit le visiteur, et il partit.

Prenant la boîte de chocolats dans une main et le bout de papier dans l'autre, Duval alla à l'arrière du magasin. De la planche au-dessus de ses éprouvettes, il prit un grand livre noir, l'ouvrit, et regarda le registre de la transaction antérieure. La voilà. Il l'avait inscrite tout à l'heure, cet après-midi: CLIENT 321 PLAINTE: L'ORDINAIRE REMEDE: SIX GOUTTES DE L'ELIXIR' ADMINISTREES DANS LE RHUM CHAUD DU MARI AVANT DE DORMIR.

Duval soupira. Puis, comme un homme qui honorait toujours ses promesses, il ouvrit la boîte de chocolats et commença à travailler. Il pensa"Il n'y a pas d'urgence. J'enverrai le paquet demain matin." Sa devise était:"Le premier qui vient est le premier servi". Avec Monsieur Duval, comme dans la vie, il était de recevoir ce pour quoi on avait payé.

A la semaine prochaine.

Difficultés: français/ anglais

TEST 25

1. It is exactly what you need
2. I use them every day to write
3. I sent for it last night
4. It is what I meant
5. I taught them French
6. You will get used to it before long
7. You dialed the wrong number
8. You should have it checked
9. Young Peter has not come
10. You ought ot help him again
11. You ought to have helped them more
12. You shall have it done by an expert
13. You shall have it done by her
14. You'll be mistaken if you speak so
15. Have you anything prettier?
16. Here is my briefcase; she has hers
17. How long has she been waiting for me?
18. Have you ever seen him before?
19. He was glad that I had done it
20. He had it repaired the day before yesterday

SCORE————POUR/CENT

1. C'est exactement ce dont vous avez besoin, ce qu'il vous faut.
2. Je m'en sers tous les jours pour écrire.
3. Je l'ai envoyé chercher hier soir.
4. C'est ce que je voulais dire.
5. Je leur ai enseigné (appris) le français.
6. Vous vous y habituerez (accoutumerez, ferez) avant longtemps.
7. Vous avez composé, formé un mauvais numéro — vous vous êtes trompés de ....
8. Vous devriez le faire vérifier, contrôler, enregistrer.
9. Le jeune Pierre n'est pas venu.
10. Vous devriez l'aider encore, de nouveau, une autre fois.
11. Vous auriez dû les aider davantage.
12. Vous le ferez faire — vous le ferez faire par elle.
14. Vous vous tromperez, vous serez dans l'erreur, si vous parlez ainsi.
15. N'avez-vous rien de plus beau?
16. Voici ma serviette . elle a la sienne.
17. Depuis quand m'attend-elle? Combien de temps m'a-t-elle attendu?
18. L'avez-vous jamais vu (rencontré) auparavant, avant aujourd'hui?
19. Il était content que je l'eusse fait, parce que je l'avais fait.
20. Il l'a fait réparer avant-hier.

Université Sainte-Anne

désire recevoir des nominations

et demandes pour le poste de

Vice-recteur à l'enseignement

Université Sainte-Anne, une université francophone fondée en 1890, reçut une première charte universitaire en 1892. L'Université offre le B.A. avec plusieurs majeures, avec spécialisation en français et le B. en pédagogie. L'Université est impliquée dans le développement communautaire du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse et dans les régions acadiennes de cette même province. L'objectif général est de former des étudiants dans les deux langues officielles du Canada.

Entrée en fonction le 1er juillet 1979.

Toutes nominations et demandes pour le poste de vice-recteur à l'enseignement seront reçues avant le 20 avril 1979, et adressées à:

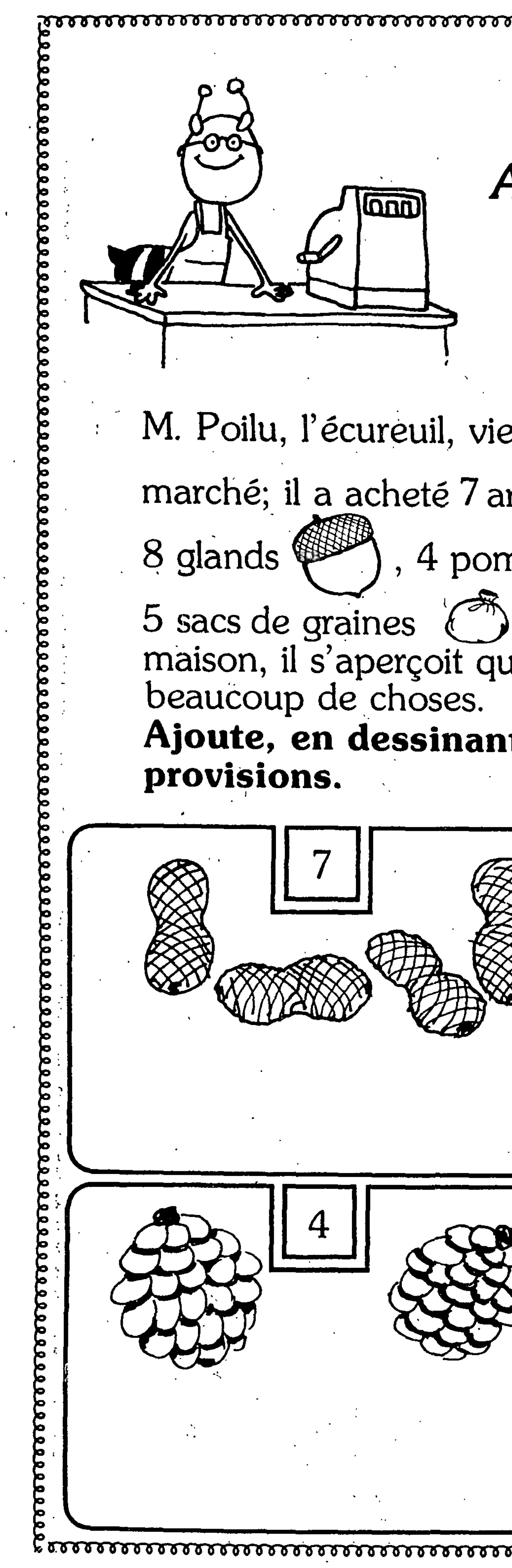
M. Charles J. Gaudet, recteur
Université Sainte-Anne
Pointe-de-l'Eglise
Nouvelle-Ecosse
B0W 1M0

Réunion du Comité Historique de l' ACFA régionale d'Edmonton

Où Ecole GRANDIN, salle 013

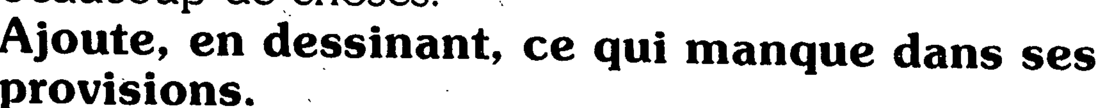
Quand MERCREDI le 25 avril à 20heures

Bienvenue à toutes les personnes intéressées à l'histoire des franco-albertain de la région d'Edmonton.

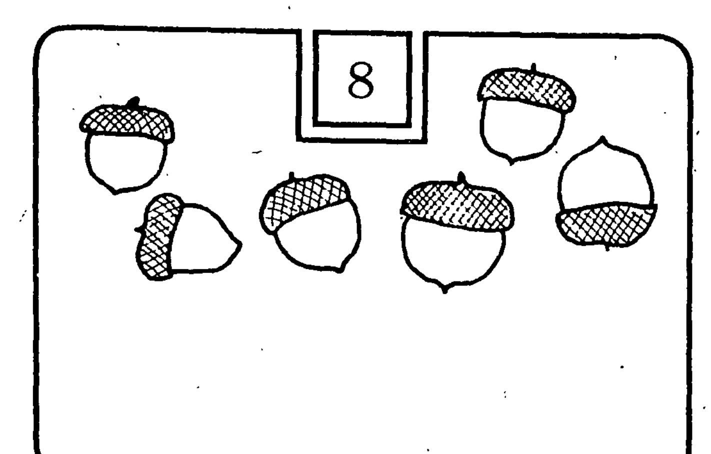


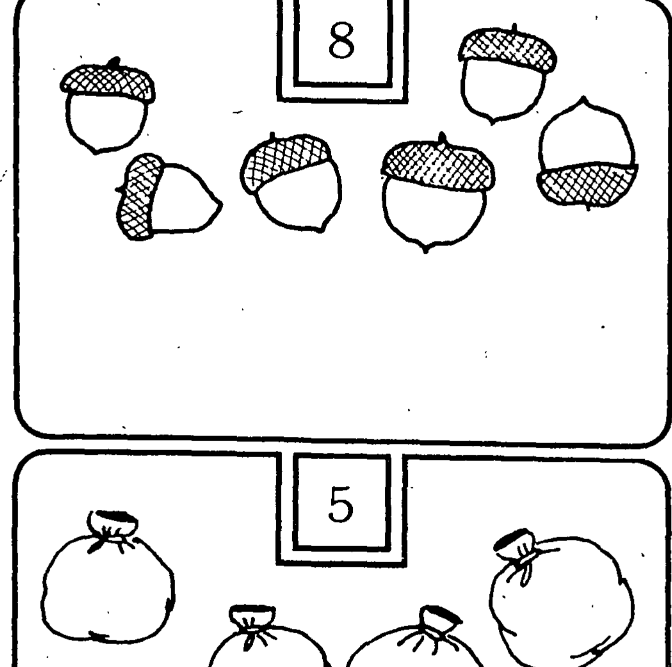
Allons, il faut tout vérifier.

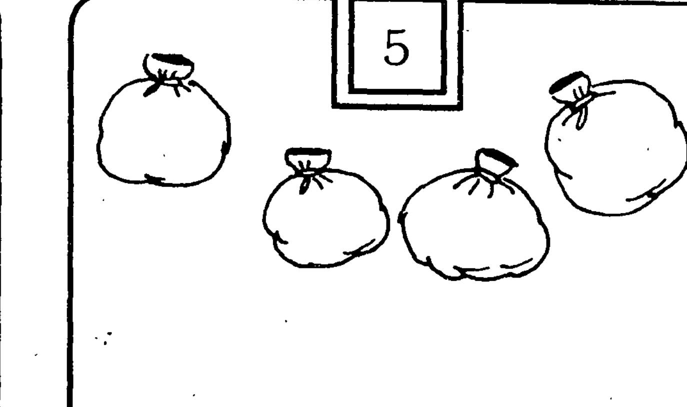
M. Poilu, l'écureuil, vient de faire son marché; il a acheté 7 arachides, 8 glands, 4 pommes de pin, 5 sacs de graines. En arrivant à la maison, il s'aperçoit qu'il lui manque beaucoup de choses.



Ajoute, en dessinant, ce qui manque dans ses provisions.

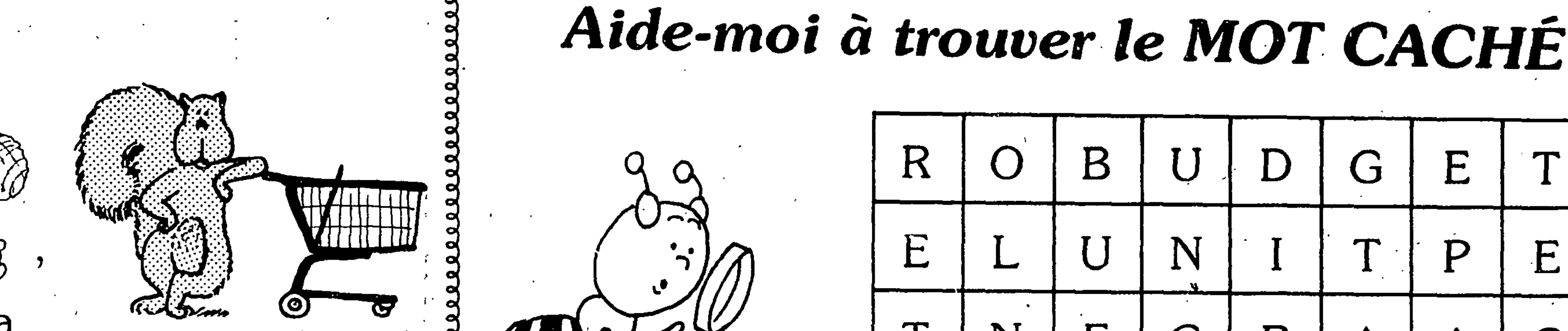






je cherche je coopère j'apprends

LE FRANCO remercie la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Ces dessins sont tirés de l'album "Je cherche, je coopère, j'apprends" qui a été réalisé par la Direction des Communications de cette Fédération, à l'attention des jeunes de niveau primaire (6 — 7— 8 ans).



Aide-moi à trouver le MOT CACHÉ

R	O	B	U	D	G	E	T
E	L	U	N	I	T	P	E
T	N	E	G	R	A	A	C
P	R	I	X	T	X	R	O
M	E	V	I	R	E	G	N
O	Y	R	D	E	R	N	O
C	A	I	S	S	E	E	M
T	P	E	S	E	V	I	E

Vocabulaire du petit comptable

argent
budget
caisse
compter
dix
économe
épargne
or
payer
prix
sept
sert
taxer
un
vie

Réponse: ______________



Association canadienne-française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout Franco-albertain déterminé à le rester.

AVIS PUBLIC

L'Association canadienne-française de l'Alberta, de concert avec le Ministère de l'Education supérieure et de la Main-d'oeuvre offrira, les 7, 8 et 9 mai prochains, un stage de perfectionnement pour sécretaires bilingues.

Un maximum de quinze personnes seront admissibles à ce cours. Pour plus de renseignments ou pour soumettre votre candidature, veuillez téléphoner à Joanne Comeault au numéro 429-7611.

Association canadienne-française de l'Alberta
203, 10008 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants:

LE 24 AVRIL

M. Luc BOLLENS, Taber
Paul-Emile BUSQUE, Bonnyville
Normand CHARROIS, Legal
Benoit GAGNE, Legal
Lise HANDFIELD, Calgary
Lise HOLETON, St-Paul
Nicole LACHANCE, Red Deer
Clémence LAFRANCE, Fort Kent
Henri LUSSON, Clyde
Françoise Sybille MELOTTE, Calgary
Gérald R. MORIN, McLennan
Georges R. ROBERT, Edmonton
Normand ROY, St-Albert
Gilbert SYLVAIN, Girouxville
Bradley J. WILLIS, Edmonton

LE 25 AVRIL

Ghislain BERGERON, St-Paul
Léopold BERGERON, St-Isidore
Lucien CHARBONNEAU, Mallaig
Diane DOUCET, Edmonton
Joseph FILLION, McLennan
Emilie GARANT, Donnelly
René GUILBAULT, Mallaig
Laurier HAMEL, Bonnyville
Etienne P. HEBERT, Edmonton
Clarence JOLY, Legal
Liliane LABBE, Falher
Nathalie MICHAUD, Calgary
Mme Denise OUELLETTE, Bonnyville
Mlle Rose-Marie OUELLETTE, Calgary
Léo TREMBLAY, Falher

LE 26 AVRIL

Marcel CHEVRETTE, Ste-Foy
Claude COOL, Lasalle Québec
Carole DUBE, St-Paul
Edouard A. L'HEUREUX, Leduc
Sr Cécile PAQUETTE, c.s.c., Ottawa
Ernest PERREAULT, Donnelly
Alphonse ROUTHIER, St-Paul
Bertrand SASSEVILLE, St-Albert
Eileen SEHN, Plamonton
Sr Antoinette SERVANT c.s.c., Edmonton
Gilbert L. ST-ARNAULT, Mallaig
Alphonse L. TREMBLAY, St-Paul

LE 27 AVRIL

Philippe ANCTIL, Girouxville
Omer BELLAND, St-Paul
Joseph L. BOUCHARD, Dawson Creek
Wilbrod BOUCHARD, Hay River
Charles Eugène BOUCHER, Jean Côté
Yvette BRULOTTE, Falher
Richard LAVOIE, St-Isidore
Henri MARSOLAIS, Sherwood Park

LE 28 AVRIL

Mlle Jacqueline BOUCHARD, Hay River
Rita BOUCHER, Donnelly
Eugénie BOURDON, Edmonton
Armand FORTIER High Prairie
Denis LANGLOIS, Tangente
Nicole LEMOINE, Fort McMurray
Henri LEROUX, St-Paul
Cécile MAGNAN, Edmonton
Richard MONTPETIT, Legal
Raymond ROUAULT, St-Albert

LE 29 AVRIL

Armand AMYOTTE, Mallaig
Raymond BILODEAU, Sherwood Park
Jacques GAGNON, St-Isidore
Paul GOUDREAU, Mayerthorpe
Elisabeth GRAVEL, Peace River
Alma JOHANSSON, Leduc
Judith ROY, Falher

LE 30 AVRIL

Robert V. CHAPUT, Tangente
Laurent CONARD Stirling
Lucette GINGRAS, Spruce Grove
Jean-Charles GUIMOND, Edmonton
Paul LAVOIE, St-Isidore
Paula LUIKEN, Nampa
Rosaire ROBINSON, Bonnyville

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5

Supplément de: La Voix acadienne, Le Courrier, L'Evangéline, Le Droit, Bonjour chez nous, Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Franco Tem, Le Carillon, Le Journal de Cornwall, Le Toronto Express, La Tribune, La Liberté, L'Eau Vive, Le Franco-albertain, Le Soleil de Colombie.
AVRIL 1979

20 avril 1979

ZOOM 1

SUR LES ELECTIONS '79

MANIFESTE ELECTORAL

Les francophones hors Québec refusent violemment de se voir condamnés à la seule survivance folklorique que leur promet un statu quo érigé sur des décennies de mensonge, de trahison et d'injustice. Par le passé, on les a obligés à réclamer subventions, privilèges et permissions, composantes dérisoires d'une existence précaire. Voilà qu'aujourd'hui, ils ne veulent plus rien réclamer du tout si ce n'est que l'essentiel: un pays. (Pour ne plus être . . . sans pays.)

ATTENDU QUE . . .

1. Les francophones vivant à l'extérieur du Québec, représentés par leurs associations provinciales, ont mandaté la Fédération des francophones hors Québec pour parler en leur nom, pour préciser la situation alarmante des minorités de langue française du pays et pour participer activement à toute décision les affectant directement.

2. La F.F.H.Q. a démontré que la situation des francophones hors Québec est désastreuse, les francophones se déclarant d'origine française en 1971 dans les 9 provinces anglophones du pays ne parlant plus le français à la maison, au travail et dans la rue que dans une proportion d'un citoyen sur deux.

3. L'aide subsidiaire du Secrétariat d'Etat aux communautés françaises hors Québec qui se fait sans plan d'ensemble, sans stratégie globale et sans but à long terme, contribue, par conséquent, à cette assimilation.

4. Le gouvernement fédéral a refusé aux francophones hors Québec les structures administratives et les plans d'action qu'ils réclament pour le soutien efficace de la vie de leurs communautés.

5. Dans "Pour ne plus être . . . sans pays", les francophones hors Québec, par le biais de la F.F.H.Q., ont pris l'option audacieuse de proposer aux Canadiens une nouvelle constitution qui assurerait à tous de véritables possibilités d'épanouissement au sein d'un pays qui serait véritablement le leur.

6. Les francophones hors Québec sont des citoyens d'un pays qui doit lui-même se redéfinir et assurer l'égalité de ces derniers dans un régime renouvelé leur donnant des garanties et des droits leur permettant de développer un sentiment d'appartenance qu'ils ne sauraient préciser à l'heure actuelle en raison de l'incurie, la négligence et l'insouciance manifestées par le système actuel qui les réduit à se percevoir comme des "réchappés de l'histoire canadienne" (Richard Joy, **Languages in conflict**).

7. Les francophones hors Québec déploieront tous les efforts pour que ceux et celles qui seront élus adoptent, pour le Canada, une constitution basée sur le principe inaliénable des deux peuples fondateurs et instaurent des institutions fédérales qui traduiront ce principe dans les faits.

PAR CONSEQUENT . . .

Les francophones hors Québec, par le biais de leurs associations provinciales et de la F.F.H.Q., s'engagent à être présents en tout temps et partout au cours de la campagne électorale fédérale dans le but de:

a) obliger l'engagement des politiciens à l'égard de leurs aspirations en ce qui a trait au développement des communautés francophones hors Québec;

b) populariser les propositions constitutionnelles du comité politique de la F.F.H.Q., afin que tous les francophones hors Québec puissent pousser les candidats aux élections fédérales à se prononcer sur ces propositions;

c) influencer plus particulièrement les candidats des 23 circonscriptions où les francophones hors Québec constituent plus de 15% de la population;

d) assurer l'intégrité de notre message partout au pays y inclus au Québec où les mensonges des politiciens fédéraux, à notre égard, sont les plus virulents et pernicieux.

Les francophones hors Québec ont démasqué leur tragique réalité.

Ils ont proposé des solutions administratives réalistes et efficaces.

Ils ont courageusement proposé une vaste réforme constitutionnelle.

Aujourd'hui, conscients que les événements politiques des quelques prochaines années seront déterminants pour leur avenir et pour l'avenir du pays qui prétend être le leur, les francophones hors Québec, représentés par leurs associations provinciales et la F.F.H.Q., avisent tous les candidats qui aspirent à l'élection qu'ils n'acceptent rien de moins qu'un pays et qu'ils seront présents, tout au long de la campagne électorale pour l'affirmer et pour forcer l'engagement des futurs élus.

Des exemples en voilà

Provinces	Origine ethnique (français)	Langue maternelle (français)	Langue d'usage (français)	Taux d'anglicisation (%)
Terre-Neuve	15,410	3,640	2,295	37.0
Ile-du-Prince-Edouard	15,325	7,360	4,410	40.0
Nouvelle-Ecosse	80,220	39,335	27,215	30.8
Nouveau-Brunswick	235,025	215,725	199,085	7.7
Ontario	737,360	482,040	352,465	26.9
Manitoba	86,510	60,545	39,600	34.6
Saskatchewan	56,200	31,605	15,935	49.6
Alberta	94,665	46,500	22,510	51.2
Colombie-Britannique	96,550	38,035	11,510	69.7
TOTAL	1,417,265	924,790	675,210	Moyenne 27.0

Source: Statistiques-Canada, Recensement de 1971

Dans les circonscriptions

Les candidats doivent prendre position

Après plus de cent ans d'injustice, l'expression claire et immédiate d'une volonté politique gouvernementale est nécessaire pour poursuivre le redressement amorcé par les francophones hors Québec.

Il importe donc, au cours de la présente campagne électorale, que les candidats et les partis politiques soient amenés à se prononcer de façon clairement définie sur la reconnaissance des aspirations légitimes de près d'un million d'électeurs francophones.

Or c'est aux francophones eux-mêmes de forcer les candidats à prendre position par des interventions multipliées et répétées au niveau de chacun des comtés, et ce dans toutes les régions du pays.

Afin de faciliter de telles interventions, la FFHQ et les associations francophones provinciales, en plus de prendre elles-mêmes une part active dans la présente campagne, disposent de matériel publicitaire, d'informations et de personnes ressources pour appuyer les interventions dans les circonscriptions. Tous les francophones intéressés à la clarification des positions de leurs candidats et des partis politiques sont priés de communiquer avec leur association provinciale.

Associations provinciales

Association Canadienne-Française de l'Alberta (Alberta) (403) 429-7611.

Association Canadienne-Française de l'Ontario (Ontario) (613) 237-6050.

Association Culturelle Franco-Canadienne (Saskatchewan) (306) 525-9979.

Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse (Nouvelle-Ecosse) (902) 422-2843).

Fédération des Franco-Colombiens (Colombie-Britannique) (604) 873-3581.

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (Terre-Neuve) (709) 944-6600.

Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (Nouveau-Brunswick) (506) 382-1655.

Société Franco-Manitobaine (Manitoba) (204) 233-4915.

Société Saint-Thomas d'Aquin (Ile-du-Prince-Edouard) (902) 436-5041.

ZOOM ... ELECTIONS '79

Questionnaire aux candidats

Nous reproduisons ci-dessous une lettre et un questionnaire que la F.F.H.Q. a fait parvenir à tous les candidats du pays afin de les obliger à se prononcer clairement sur la façon dont ils entrevoient l'avenir des francophones au sein du Canada. Les réponses à ce questionnaire seront analysées très soigneusement et les conclusions résultant de ce travail seront publiées dans un deuxième numéro de ZOOM SUR LES ELECTIONS 1979 qui sera distribué dans la plupart des journaux francophones hors Québec avant la fin de la campagne électorale. Ce questionnaire constitue également un guide que les électeurs francophones pourront utiliser lors de réunions publiques, dans leurs circonscriptions respectives, pour forcer les candidats à prendre position sur les aspirations des francophones hors Québec.

A ceux et celles qui cherchent politiquement à veiller au bien commun,

Dans peu de temps, vous serez peut-être parmi les élu(es) qui décideront, de façon dramatique, de l'avenir du Canada. A ce titre, il est impérieux que vous vous prononciez sans tarder sur la situation pressante du million de francophones vivant dans les neuf provinces autres que le Québec.

Leurs droits et aspirations étant systématiquement niés, ce million de francophones sont "SANS PAYS". La FFHQ a tiré cette conclusion non équivoque au terme de trois années de démarches incessantes auprès des gouvernements, démarches qui ont suscité des refus catégoriques et qui ont démasqué des politiques ouvertes d'assimilation.

L'option audacieuse des francophones hors Québec face à la réforme constitutionnelle, telle qu'élaborée dans "Pour ne plus être ... sans pays" vous oblige à dire clairement comment vous entrevoyez leur avenir au sein du Canada. Nous vous soumettons un questionnaire qui vous y aidera et dont les réponses seront publiées et analysées, afin que vos constituants sachent si vous vous alliez à leur cause en tant qu'individu et en tant que membre du parti.

Si vos réponses ne nous sont pas parvenues au plus tard d'ici deux semaines, nous concluerons de votre indifférence face à nos aapiaspirations.

La Fédération des francophones
hors Québec
mars 1979

ATTENDU QUE...

La situation des francophones hors Québec a été décrite sans ambiguité dans "Les héritiers de Lord Durham" (avril 1977), document qui a dévoilé la dépossession tragique des francophones hors Québec à partir des données statistiques du gouvernement canadien même, et qu'à partir de cette vérité rendue publique, la FFHQ a pris la situation en main et a confronté les gouvernements pour forcer leur engagement.

Dites si oui ou non vous acceptez que:

1. Il est essentiel et urgent que la politique du bilinguisme institutionnel du gouvernement fédéral soit remaniée de façon à ce que soit promue une politique globale de développement des communautés françaises.
oui ☐ non☐

2. Que, puisqu'elle doit servir à contrecarrer les forces assimilatrices, cette politique globale de développement doit engager non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi, les gouvernements provinciaux.
oui ☐ non ☐

3. Qu'il est essentiel que les francophones vivant à l'extérieur du Québec soient impliqués à part entière, par le biais de la FFHQ, dans la définition de cette politique globale et dans sa mise en oeuvre.
oui ☐ non ☐

ATTENDU QUE...

En dépit des faits incontestables présentés par la FFHQ, en dépit des engagements de principe du gouvernement canadien envers les francophones hors Québec, en dépit des nombreuses rencontres formelles et informelles entre la FFHQ et les autorités administratives et politiques, en dépit...

4. Comment expliquez-vous que, jusqu'à ce jour, le gouvernement du Canada ait refusé d'accéder aux demandes légitimes des francophones hors Québec en n'établissant aucune politique de développement et en ne prévoyant aucun mécanisme formel de participation.

Réponse: ____________________

____

____

____

____

ATTENDU QUE...

La FFHQ a toujours soutenu que seule une refonte globale de la constitution même du Canada pourrait un jour offrir des garanties de survie aux francophones hors Québec. Dans une tentative courageuse de redéfinition de la constitution, le comité politique de la FFHQ a lancé, en février 1979, "Pour ne plus être . . . sans pays" — l'option audacieuse qui pourrait assurer la survie et le développement non seulement des francophones hors Québec, mais aussi, du Canada même. Ce document appelle des positions non équivoques de votre part.

Dites si oui ou non vous acceptez que:

5. Que le principe inaliénable des deux peuples fondateurs soit fondamental à la nouvelle constitution canadienne.
oui ☐ non ☐

6. Que les deux peuples fondateurs soient assurés d'une représentation politique paritaire au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantissent les intérêts des deux peuples.
oui ☐ non ☐

7. Que les quatre grandes régions du Canada soient assurées d'une représentation proportionnelle au moyen d'institutions fédérales dotées de pouvoirs qui garantiront leurs intérêts politiques et économiques.
oui ☐ non ☐

8. Que, pour favoriser le développement des collectivités francophones, la nouvelle constitution canadienne inclut une charte des droits fondamentaux qui, au moyen de droits collectifs audacieux, reconnaîtra aux collectivités francophones un pouvoir d'initiative leur permettant de contrôler leurs propres institutions et services, si elles ont la capacité et le désir de ce faire.
oui ☐ non ☐

9. Que la nouvelle constitution canadienne inclut une charte des droits linguistiques qui, en garantissant des droits individuels et collectifs, permettra aux francophones hors Québec un accès adéquat et réaliste à une éducation et à des services dans leur langue.
oui ☐ non ☐

10. Que les francophones hors Québec puissent contrôler leur propre système d'éducation.
oui ☐ non ☐

11. Qu'une institution fédérale, telle la Commission culturelle bi-nationale proposée par le comité politique de la FFHQ, soit dotée des pouvoirs d'un tribunal de dernière instance pour assurer l'application rigoureuse de la charte des droits fondamentaux et de la charte des droits linguistiques.
oui ☐ non ☐

12. Qu'il est impératif qu'une conférence fédérale-provinciale soit convoquée sans délai pour établir et délimiter les responsabilités des deux paliers gouvernementaux en ce qui a trait à l'implantation des recommandations contenues dans "Pour ne plus être . . . sans pays".
oui ☐ non ☐

13. Etant donné que les francophones vivant à l'extérieur du Québec se sont donnés un porte-parole officiel pour défendre leurs intérêts — la Fédération des francophones hors Québec — dites si vous reconnaissez que la F.F.H.Q. est un interlocuteur valable des francophones hors Québec et qu'à ce titre, elle doit être impliquée à part entière dans toute décision gouvernementale affectant directement les francophones hors Québec sur le plan national.
oui ☐ non ☐

14. Vous engagez-vous à entreprendre des démarches au sein de votre parti, qu'il soit au pouvoir ou à l'opposition, pour que les aspirations des francophones hors Québec, qui se cherchent un pays, soient intégrées concrètement au programme du parti?
oui ☐ non ☐

15. Quels autres engagements personnels êtes-vous prêt à prendre, que vous soyez au pouvoir ou à l'opposition, afin que s'implante l'option audacieuse des francophones hors Québec.

____

____

____

____

____

____

____

____

____

Ce bulletin d'information, réalisé par la F.F.H.Q., a été inséré dans les journaux suivants : *La Voix acadienne* de l'Ile-du-Prince-Edouard; *Le Courrier* de la Nouvelle-Ecosse; *L'Evangéline* du Nouveau-Brunswick; *Le Droit, Bonjour chez nous, Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Franco Tem, Le Carillon, Le Journal de Cornwall, Le Toronto Express et La Tribune* de l'Ontario; *La Liberté* du Manitoba; *L'Eau Vive* de la Saskatchewan; *Le Franco-albertain* de l'Alberta et *Le Soleil de Colombie* de la Colombie-Britannique.

• • •

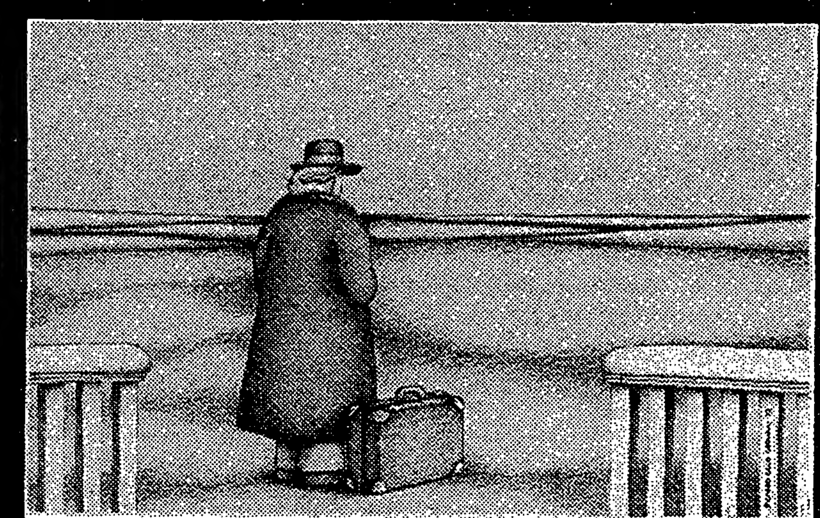
Nous invitons tous les lecteurs à nous envoyer leurs commentaires ou à nous poser des questions à l'adresse suivante :

Fédération des francophones hors Québec
1, rue Nicholas, pièce 1404
Ottawa (Ontario)
K1N 7B6
Tél. : (613) 563-0311

ZOOM ... ELECTIONS '79

pour ne plus être...
sans pays

l'option audacieuse des francophones hors Québec



Rapport du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec février 1979

Une nouvelle association pour les deux peuples fondateurs

À la suite d'une résolution adoptée en assemblée générale, la Fédération des francophones hors Québec établissait un comité politique chargé de se pencher sur la participation des francophones hors Québec au débat entourant la question nationale.

Par l'impressionnant rapport de ce comité, les francophones hors Québec interviennent dans le débat constitutionnel en déposant un projet de réforme qui correspond à leurs besoins propres. Ce projet réalisable représente un minimum en deçà duquel il ne serait pas possible pour le million de francophones vivant à l'extérieur du Québec d'aspirer à autre chose qu'à une survivance folklorique. Ce projet, parce que fondé sur la double réalité de l'association de deux peuples et parce qu'il propose des **changements en profondeur**, constitue une option valable pour les francophones hors Québec.

1 Une approche globale

Le comité politique s'est interdit de suivre la filière traditionnelle qui se contente de concevoir des garanties sur le plan individuel seulement. Conscient de l'importance d'aller au-delà de l'approche stérile axée exclusivement sur la protection, la défense et la conservation des droits individuels, le comité a cru bon proposer qu'une série de **droits collectifs** soient inclus dans la constitution. Ces droits collectifs donnent lieu à une double obligation constitutionnelle: la reconnaissance de la collectivité en situation d'infériorité et la mise en oeuvre de mesures spéciales devant pallier à cette situation de fait. Ainsi s'ajouterait, pour ainsi dire, au droit d'exister, le droit de s'épanouir et de se développer en collectivité. Cette approche dynamique veut accorder aux communautés minoritaires, un pouvoir d'initiative très large afin qu'elles soient en mesure d'assurer le reflet de leur culture et de leur langue au niveau des institutions locales. Ce genre de disposition donne au projet de révision constitutionnelle du comité politique une envergure apte à s'adapter aux changements de tout ordre au fil des années. Il s'agit d'un projet qui va au-delà de l'individu en l'incluant, et qui se préoccupe de tous les aspects de la vie en collectivité. **C'est un projet global aussi audacieux que sérieux.**

2 Le minimum vital

Pour donner une force politique au principe de base de la fédération, à savoir l'union de deux peuples et en fonction de leur droit de participer collectivement à leur développement, le comité propose d'abord **que les droits linguistiques soient élargis** pour que la sécurité culturelle des minorités soit assurée partout au Canada. Cela signifie des protections constitutionnelles très bien définies et des mécanismes administratifs appropriés pour en assurer la mise en oeuvre. Ensuite des changements substantiels sont proposés au niveau de la Chambre haute pour en faire une **Chambre de la fédération**. Cette nouvelle chambre élue deviendrait le lieu privilégié où se retrouveraient sur une base paritaire les deux peuples fondateurs du Canada; c'est là que prendrait forme leur association au niveau des politiques de l'État fédéral. Enfin, un tribunal administratif de dernière instance est prévu pour entendre les litiges relatifs à la mise en oeuvre des droits fondamentaux et linguistiques. Ce tribunal qui pourrait s'appeler **la Commission culturelle bi-nationale** éviterait des crises politiques et constituerait un élément de sécurité indispensable aux communautés minoritaires souvent sans ressources importantes.

3 Le régime politique

La réflexion du comité a porté également sur les éléments suivants:

a. la souveraineté politique du Canada
b. la Cour suprême
c. le partage des pouvoirs
d. la modification de la constitution.

nom:

adresse:

téléphone:

Faites-moi parvenir ____ copie(s) du volume «Pour ne plus être sans pays» à $3.00 la copie.
(Ajouter $0.40 par volume pour frais d'expédition)

Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de $

Autres publications disponibles à la FFHQ: Les héritiers de Lord Durham $5.00
Deux poids, deux mesures $3.00

LES DEPUTES ELUS . . . SUR QUEL PIED DANSENT-ILS?

Depuis plus d'un an, la F.F.H.Q. a travaillé à la compilation de dossiers sur les députés élus afin de pouvoir porter un jugement sur les positions adoptées par ces derniers en ce qui a trait à la promotion des droits fondamentaux et des aspirations légitimes des minorités francophones hors Québec.

Dans le cadre de cette démarche, une analyse des interventions faites en Chambre et de certains discours prononcés depuis novembre 1976 a permis à la F.F.H.Q. de dégager les positions de quelques politiciens selon quatre grandes catégories.

Dans la première, on retrouve une liste assez courte de députés ayant mis de l'avant les objectifs de la F.F.H.Q. MM. Pierre DeBané (lib.), Jean-Robert Gauthier (lib.), Serge Joyal (lib.), Roch Lasalle (PC) et René Matte (ind.) sont sûrement les chefs de file de ceux qui reconnaissent comme légitimes, les aspirations des francophones hors Québec. A un niveau secondaire, on retrouve les noms de MM. Ed Broadbent (NPD) et Lorn Nystrom (NPD) de même que celui de Mlle Flora MacDonald (PC).

La deuxième catégorie regroupe les noms de députés qui ont souligné un manque de justice à l'égard des minorités francophones du Canada, mais qui n'ont adhéré à aucune solution concrète pour y remédier. On retrouve les noms de Mmes Monique Bégin (lib.) et Jeanne Sauvé (lib.), ainsi que MM. Rod Blaker (lib.), Jean-Jacques Blais (lib.), Andy Brewin (NPD), Charles Caccia (lib.), Eymard Corbin (lib.), Louis Duclos (lib.), Charles-Arthur Gauthier (CS), Harold Herbert (lib.), Marc Lalonde (lib.), Roméo Leblanc (lib.) et Pierre Trudeau (lib.)

La prochaine catégorie regroupe les noms de députés qui prétendent lutter pour la francophonie au Canada, mais qui se déclarent contre les moyens de la F.F.H.Q. pour y parvenir.

Parmi ceux-ci, il y a MM. Herb Breau (lib.), Denis Ethier (lib.), Irénée Pelletier (lib.) et Jean-Robert Roy (lib.) Dans un article du journal **Le Droit** datant du 10 novembre 1977, une affirmation de M. Roy démontre assez bien quel genre de lutte il entreprend pour acquérir des droits pour les minorités françaises du Nord de l'Ontario: ... les francophones du Nord de l'Ontario jouissent de tous les droits dont ils ont besoin. . . ." Le 2 mars 1978, ce dernier proposait même "de cesser immédiatement de verser l'argent du Secrétariat d'Etat à la F.F.H.Q."

Notre dernière catégorie comprend les noms de députés qui ne voient aucune raison de lutter dans le but d'acquérir des droits pour les minorités francophones du Canada. Plusieurs ne voient aucune différence entre les droits de la minorité francophone et ceux des autres minorités ethniques du Canada. C'est le cas de MM. Lincoln Alexander (PC), Jake Epp (PC), Gus Mitges (PC), Eldon Woolliams (PC) et William Jarvis (PC). Selon ce dernier, "le gouvernement fédéral n'a pas pour principe, habituellement, de créer un comité spécial quand UNE minorité présente un mémoire mais qu'il l'a fait pour la F.F.H.Q."

Pendant ce temps, deux députés "indépendants" nous remémorent les profondes pensées de Lord Durham. Il s'agit bien sûr de MM. Leonard Jones et James Richardson qui, craignant la "francisation du Canada", défendent toujours leur vision d'un Canada unilingue anglais.

ZOOM ... ELECTIONS '79

Réactions de la presse à la publication de "Pour ne plus être . . . sans pays"

La F.F.H.Q. a publié en février dernier le rapport de son comité politique "Pour ne plus être... sans pays" qui a suscité un nombre impressionnant d'articles et d'éditoriaux dans la presse francophone et anglophone. Etant donné le manque d'espace dans ce bulletin d'information, nous avons sélectionné et résumé des articles de presse parus à la suite de la publication du rapport. Nous nous limiterons donc à faire un relevé des opinions et réactions émises par la presse.

• Les francophones hors Québec et la nouvelle constitution

«Pour ne plus être sans pays»

Ca.. republic proposed

Ce n'est que le «début d'un débat»

Pour une VRAIE association

...illes» heureuses

Le rêve canadien des francophones hors Québec

THE GLOBE AND MAIL, TUESDAY, FEBRUARY 27, 1979

...ophones outside Quebec urge ...alf-French Senate ...d of British tie

Drop Crown, say francophones

The GAZETTE

Francophones propose 'bilingual' Senate

Le courage des francophones hors Québec

Selon l'éditorialiste André-Yves Rompré de LA LIBERTE, le premier mérite du document est de reconnaître la participation des francophones hors Québec aux débats constitutionnels. De plus, M. Rompré qualifie le document d'"outil politique" qui reconnaît avec plus d'acharnement que dans le passé les injustices commises par nos dirigeants.

"Un document qui vient à point"; telle est l'opinion de l'éditorialiste Jean Gagnon du NORD. M. Gagnon voit la publication de "Pour ne plus être ... sans pays" comme une réaction obligatoire de la FFHQ face aux recommandations du rapport Pépin-Robarts, au projet de réforme constitutionnelle, à la venue des élections fédérales, à la tenue prochaine d'un référendum au Québec sur l'avenir de cette province, et que ces recommandations, alliées au désir de survivance de la part des francophones hors Québec, peuvent devenir un "poids politique d'importance" dans le pays.

L'EVANGELINE rapporte que la FANE et la SSTA ont applaudi en particulier la proposition de garantir à toute minorité de langue officielle le droit à l'éducation dans la langue maternelle.

LE COURRIER précise que le document propose "des changements radicaux dans la constitution canadienne qui feraient du gouvernement canadien une république" et qu'il est fondé sur la double réalité de deux peuples et de dix provinces.

L'AVIRON rapporte que la SANB voit la publication du rapport comme "l'occasion rêvée" de clarifier la question d'association des Acadiens aux autres francophones hors Québec.

Dans un autre ordre d'idée, LE DROIT souligne les propos du député fédéral d'Ottawa-Vanier, J. R. Gauthier, qui déplore la résistance des anglophones aux droits linguistiques des francophones. M. Gauthier précise que "ces trois documents (le projet de loi C-60 sur la réforme constitutionnelle, le rapport Pépin-Robarts et celui du comité politique de la FFHQ) indiquaient clairement que le Canada fait face à la crise la plus grave de son histoire" depuis la formation de la Confédération.

Lise Bissonnette du DEVOIR qualifie le rapport d'"hypothèse courageuse". Elle va plus loin en déclarant que "les francophones hors Québec font désormais partie du vocabulaire. Ils sont passés du statut d'ombres ignorées à celui d'abstractions couramment évoquées."

THE GAZETTE de Montréal appuie la FFHQ dans la reconnaissance des deux peuples fondateurs et les besoins de ces deux peuples. De plus, THE GAZETTE trouve "admirable" l'ensemble des suggestions que la FFHQ apporte au sujet des droits des minorités dans le pays.

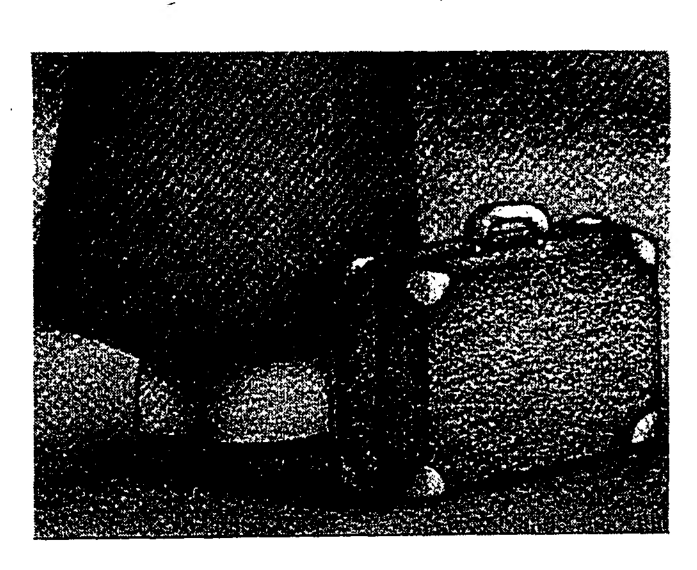
Selon Monique Payeur du SOLEIL, "la FFHQ a posé un geste courageux en basant essentiellement son projet de refonte de la Constitution sur le sens de l'équité du peuple canadien."

Pierre Tremblay du DROIT souhaite que "le législateur retienne cette proposition de renforcer l'esprit de la loi sur l'égalité linguistique au Canada" en créant cette Commission culturelle biannuelle. M. Tremblay juge aussi fort intéressante une autre proposition qui pourrait avoir "une utilité certaine" dans le débat constitutionnel, soit le droit d'initiative des communautés minoritaires.

Claude Turcotte du DEVOIR laisse entendre que "c'est beaucoup plus la rage au coeur qu'un sentiment de douce euphorie qui anime la FFHQ lorsqu'elle lance ce rapport à la face de tous les gouvernements et de l'opinion publique du Canada".

France Pilon du DROIT rapporte que les dirigeants de Direction-Jeunesse ont approuvé dans l'ensemble les propositions de la FFHQ.

Enfin, du côté anglophone, les commentaires du THE CITIZEN D'OTTAWA et le MONTREAL STAR ont surtout porté sur l'abolition de la monarchie en faveur de l'instauration d'une république.



« O Canada, terre de nos aïeux... »
«...protégera nos foyers et nos droits...»

Les véritables représentants

Voici un tableau présentant 23 circonscriptions où les francophones hors Québec constituent au moins 15% de la population.

Les électeurs francophones devront redoubler de vigilance dans le choix de leur député dans ces comtés puisque, en dernière instance, ce sont ces élus qui seront appelés à représenter de façon plus particulière les intérêts des communautés francophones hors Québec.

Circonscription électorale	Députés actuels	Partis
Ile du Prince-Edouard		
Egmont	D. McDonald	PC
Nouvelle-Ecosse		
Cap Breton Highlands-Canso	A. MacEachen	L
South Western Nova	C. Campbell	L
Nouveau-Brunswick		
Gloucester	H. Breau	L
Madawaska-Victoria	E. Corbin	L
Moncton	L. Jones	IND.
Northumberland-Miramichi	M. Dionne	L
Restigouche	M. Harquail	L
Westmoreland-Kent	R. Leblanc	L
Ontario		
Algoma	M. Foster	L
Cochrane	R. Stewart	PC
Glengarry-Prescott-Russell	D. Ethier	L
Nickel-Belt	J. Rodriguez	NPD
Nipissing	J.-J. Blais	L
Ottawa-Carleton	J. Pigott	PC
Ottawa-Centre	J.-R. Gauthier	L
Stormont-Dundas	Ed Lumley	L
Sudbury	J. Jerome	L
Timiskaming	A. Peters	NPD
Timmins	J. Roy	L
Manitoba		
Provencher	J. Epp	PC
St-Boniface	J. Hare	PC

P & R — D-1895